

NOMINATION D'UN NOUVEAU PREMIER MINISTRE

Un dauphinat à mille inconnus



La prochaine nomination au poste de PM pose avec acuité la question du dauphin de Macky Sall. Les capacités manœuvrières du Président, sa volonté d'être maître du temps et de tout contrôler. Pr Moussa Diaw dresse le portrait-robot : "Une personnalité hors du commun, discrète et efficace, capable aussi bien de tenir les troupes..."

P. 3

COVID, CONSEIL DE SÉCURITÉ, SAHEL...

Macky et Ramaphosa font cause commune



P. 5

LOCALES 2022- REJET LISTES
OPPOSITION

L'Hémicycle en ébullition



P. 8

DIOUF SARR CHEZ CHEIKH TIDIANE BA

Liesse populaire à la Médina



P. 4

DÉGÈS DE LAMINE DIENG

A Dieu technicien !



P. 12

CAUTION LOYER

L'Etat rappelle les règles



Aminata Assome DIATTA. Ministre du Commerce et des Petites et Moyennes entreprises.

“montant du cautionnement et des loyers à verser d'avance à titre de garantie ne peut excéder une somme correspondant à deux mois de loyer”, lit-on dans le communiqué.

Ceci fait suite à “de nombreuses plaintes de locataires et d'associations de consommateurs qui relèvent que des bailleurs et courtiers exigent une caution et une avance de loyer supérieures à deux mois, voire quatre mois”. Ce qui est illégal. Par conséquent, “les bailleurs et commissionnaires de bailleurs sont tenus au respect strict des dispositions réglementaires susvisées, sous peine de poursuites judiciaires devant le tribunal de grande instance. Les services compétents de l'Etat, chacun en ce qui le concerne, veilleront particulièrement à l'application de la réglementation sur le loyer”, fait savoir Aminata Assome Diatta. ■

L'Etat semble être déterminé à faire respecter toute la réglementation sur le loyer. Après la réunion présidée par le ministre du Commerce, des Petites et moyennes entreprises, un communiqué est publié hier pour rappeler les dispositions du décret n°77 527 du 23 juin 1977. “Le ministre du Commerce et des PME rappelle que le décret n°77 527 du 23/06/1977 relatif au montant du loyer à usage d'habitation, stipule en son article 7, alinéa 3 que le

trois sociétés d'électricité Senelec (Sénégal), Somelec (Mauritanie) et EDM SA (Mali) avec le prix le plus compétitif dans le parc de production des trois pays qui se partagent l'énergie, suivant une clé de répartition décidée par les chefs d'Etat. Véritable outil d'intégration, l'OMVS permet la régulation du fleuve Sénégal, l'irrigation et la protection des terres contre la remontée du sel, à travers la Société de gestion du bassin du delta (Soged), la navigation sur le fleuve à travers la société de navigation (Sogenav) et les sociétés de gestion du patrimoine énergie (Sogeh et Sogem).

ABDOULAYE DIA

Une information qui a échappé à nos radars, c'est la nomination d'Abdoulaye Dia, ex-Directeur de cabinet du ministre du Pétrole et des Energies au poste de Directeur général de la Société d'exploitation de Manantali et Felou (Semaf), depuis le 21 octobre 2021. C'est, en effet, le Sénégal qui a désigné Abdoulaye Dia à la tête de ladite société, en remplacement du Mauritanien Ba Yahya. Cet ancien de la Senelec a ainsi atterri en terrain connu, puisqu'il a déjà eu à représenter la société d'électricité au sein des instances techniques de l'OMVS depuis 2002 où il a côtoyé les experts en énergie guinéens, maliens et mauritaniens. Ancien du lycée Malick Sy de Thiès et du Prytanée militaire, le natif de Wodoberé (Matam) a passé 36 ans dans le secteur de l'énergie, dont 34 ans à la Senelec où il a occupé, en tant qu'ingénieur électromécanicien diplômé de l'Ecole supérieure interafricaine d'électricité en 1985, plusieurs postes de responsabilité dont ceux de directeur du Transport d'Energie, directeur de la Communication et de l'Informatique, secrétaire général sous l'ère Makhtar Cissé et de président du Conseil d'administration du Fonds spécial de soutien au secteur de l'énergie.

ABDOULAYE DIA (SUITE)

A noter que la Société d'exploitation de Manantali et Felou (Semaf) est l'opératrice à qui l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) a confié l'exploitation et la maintenance de son système électrique, en remplacement de la société sud-africaine Eskom. L'OMVS, dont le siège se trouve à Dakar, regroupe ainsi la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Créée en 1972, elle a construit les trois barrages hydroélectriques de Manantali (200 MW), Felou (60 MW) et Gouina (140 MW) et un réseau électrique en haute tension qui relie les trois pays.

Avec une puissance totale installée de 400 MW en hydroélectricité, la Semaf livre l'énergie aux

trois sociétés d'électricité Senelec (Sénégal), Somelec (Mauritanie) et EDM SA (Mali) avec le prix le plus compétitif dans le parc de production des trois pays qui se partagent l'énergie, suivant une clé de répartition décidée par les chefs d'Etat. Véritable outil d'intégration, l'OMVS permet la régulation du fleuve Sénégal, l'irrigation et la protection des terres contre la remontée du sel, à travers la Société de gestion du bassin du delta (Soged), la navigation sur le fleuve à travers la société de navigation (Sogenav) et les sociétés de gestion du patrimoine énergie (Sogeh et Sogem).

NEUROLOGIE FANN

Le ministre de la Santé et de l'Action sociale, Abdoulaye Diouf Sarr, en compagnie du directeur général de la Sonatel, Sékou Dramé, inaugurerait hier une maison dite des “des accompagnants” au Centre hospitalier national universitaire de Fann (CHU). Elle est entièrement financée par la fondation Sonatel. “Cette ‘maison’ est un édifice d'accueil et d'hébergement des accompagnants des patients hospitalisés au niveau du Service de neurologie du CHU”, informe-t-on dans un communiqué. Elle est composée de huit grandes chambres climatisées de 40 m² avec une salle d'eau intégrée d'une capacité totale de 32 lits, d'après la note. Elle “dispose également d'une cuisine équipée d'une buanderie, des lieux de culte (mosquée et chapelle), avec espace pour ablutions, d'un pôle administratif composé de deux bureaux de 12 m², d'une salle de réunion de 40 m² et d'une grande cour centrale, lieu de détente et d'échanges avec les professionnels”. Elle est ainsi “un gîte fonctionnel et accueillant qui permettra de rapprocher les populations à leurs parents hospitalisés dans un cadre serein et chaleureux. D'un coût de 200 millions, la construction et l'équipement de ce centre d'accueil ont été entièrement financés par la fondation Sonatel”. Par ailleurs, il est rappelé que les services de neurologie et de neurochirurgie du CHU de Fann sont

créés depuis 1957 et accueillent la majorité des spécialistes en neurosciences et un nombre important de médecins en spécialisation venant de plusieurs pays d'Afrique.

FORMATION NUMERIQUE

Le secrétaire général du gouvernement, Abdou Latif Coulibaly, et la représentante-résidente d'Enabel, l'agence belge de développement, Régine Debrabandère ont co-présidé, lundi dernier, le lancement de l'atelier de formation des fonctionnaires de l'Etat sur la transformation numérique de l'Administration, lit-on dans un communiqué reçu hier à “EnQuête”. “Le processus de digitalisation, au-delà des aspects technologiques, engendre de profondes transformations structurelles et organisationnelles par l'introduction de nouvelles approches en matière d'organisation du travail et d'usages. Cette transformation requiert des aptitudes, des compétences de plus en plus poussées ou même une requalification ou un renforcement de capacités du personnel opérant”, explique-t-on dans la note. Le gouvernement du Sénégal est conscient du potentiel novateur du numérique qui “l'a érigé comme secteur prioritaire dans le Plan Sénégal émergent et sa déclinaison se traduit dans le document de Stratégie numérique SN2025 qui consacre un point particulier au développement du capital humain. C'est ainsi que le ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications et l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE), en partenariat étroit avec Enabel, ont mis l'accent sur les enjeux de la transformation numérique de l'Administration liés à la politique publique, notamment sur l'amélioration du fonctionnement des administrations et sur la qualité du service offerts aux citoyens”, d'après le communiqué de presse.

FORMATION NUMERIQUE (SUITE)

La formation avec Enabel regroupe différents profils des services de l'Etat. Les formateurs

TRAITEMENT DES QUESTIONS MIGRATOIRES

Les journalistes appelés au respect de la dignité humaine

Pour mieux respecter la dignité humaine dans le traitement médiatique des questions liées à l'émigration irrégulière, des journalistes ont été à l'école de la formation avec des spécialistes en la matière.

La question de l'émigration reste un sujet qui intéresse le paysage médiatique des pays d'Afrique subsaharienne. En effet, il ne se passe pas une semaine sans que les médias ne mentionnent le chavirement d'embarcations de fortune livrant des milliers de jeunes aux gouffres de l'océan. Livrés au chômage, aux conflits, en proie à un désespoir certain, ces jeunes jouent quitte ou double avec la mort. Chez nous aussi au Sénégal, cette question fait les choux gras de la presse nationale. “Appréhender ce phénomène doit nécessairement mener à une démarche holistique. C'est particulièrement vrai pour les médias qui, souvent, ont tendance à aborder l'émigration irrégulière de façon plutôt simpliste, pour ne pas dire superficielle. En parler exige de s'appuyer sur l'éthique et la déontologie en relatant les faits avec rigueur et impartialité, dans le respect de la dignité des candidats à l'émigration à tout prix, tout en interpellant sans complaisance les Etats qui ne sont pas parvenus à offrir à leur jeunesse des perspectives de vie décente et d'avenir prometteur”. C'est fort de ce constat que le Conseil pour l'observation des règles d'éthique et de déontologie dans les médias (Cored), de concert avec l'ambassade d'Allemagne au Sénégal ont organisé, le weekend dernier, un atelier de formation des journalistes sur la couverture médiatique de l'émigration irrégulière.

Selon le président du Cored, cet atelier avait pour objectif de mener les médias à mieux appréhender le respect de la dignité humaine dans le traitement des questions de migration sur tout le processus de la famille de départ aux terres d'accueil. Il était question, d'après Mamadou Thior, de

renforcer les capacités des professionnels des médias à prendre en compte le respect de l'éthique et de la déontologie dans la couverture d'événements liés à la migration, de comprendre l'enjeu des questions d'éthique et de déontologie pour le respect de la dignité humaine, d'élaborer un code de conduite pour la collecte et le traitement des informations sur l'émigration clandestine, de favoriser le partage de bonnes pratiques sur la collecte et le traitement de l'information sur les questions de migration sur le thème “Couverture médiatique de l'émigration clandestine, quelle place de l'éthique et de la déontologie/éthique et déontologie, gages de respect de la dignité humaine dans la couverture des questions de migration”.

“Il était question de les former pour mieux voir comment traiter les questions liées à l'émigration. Très souvent, nous assistons à des drames, aujourd'hui, avec la prolifération de ce qu'on appelle la presse et surtout celle en ligne. La presse audiovisuelle existe depuis très fort longtemps. Avec la prolifération des sites (Internet), les gens ont plus tendance à mettre l'accent sur le côté dramatique quand ils couvrent la migration, alors qu'il faut un respect strict de ce qui fait notre métier, à savoir l'éthique et la déontologie, quand on traite ce genre d'affaire. C'est pour cela que nous avons voulu rappeler à nos confrères et collègues pour qu'à l'avenir, les gens puissent faire davantage attention, parce que même dans la mort, il y a la dignité humaine à respecter. Il ne faut pas jouer avec la vie des gens. Il faut avoir une pensée pour les familles des victimes et éviter de remuer le couteau”, a précisé M. Thior. ■

CHEIKH THIAM

feront un focus sûr, entre autres, la stratégie SN2025 et les différentes étapes de la transformation numérique ; l'apport du numérique pour l'amélioration des performances dans les administrations ; le lien entre transformation numérique et la bonne gouvernance ; les réformes à mener pour une transformation numérique réussie. “Tout le monde doit s'adapter aux changements numériques et c'est la raison pour laquelle nous appuyons l'ADIE et le ministère des Télécommunications et de l'Economie numérique dans cette volonté de former tous les fonctionnaires, afin de leur permettre d'avoir plus de compétences pour gérer tous les défis qui s'offrent à eux. Le numérique doit être au service des citoyens et des citoyennes, et pas l'inverse”, rapporte le communiqué qui cite la représentante-résidente d'Enabel, l'agence belge de développement, Régine Debrabandère. Il est également noté qu'au sortir de cet atelier, 150 hauts fonctionnaires sénégalais seront outillés pour mener la transformation numérique dans différents services de l'Administration.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général :
Mahmoudou Wane
Directeur de la Rédaction :
Gaston Coly
Rédactrice en chef :
Bigué Bob
Grand Reporter :
Mor Amar
Chef de desk Sports :
Louis Georges Diatta

Rédaction :
Abba Ba, Viviane Diatta,
Mariama Diémé, Aida Diène,
Amadou Fall, Emmanuella Faye,
Cheikh Thiam, Habibatu Traoré
Correcteur :
Gaston Steve Coly

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31
Impression : AFRICA PRINT

NOMINATION D'UN NOUVEAU PREMIER MINISTRE

La Primature, enjeu d'un dauphinat à mille inconnus

La prochaine nomination au poste de Premier ministre pose avec acuité la question du dauphin et successeur de Macky Sall en 2024. Si les principaux cadres de l'APR ambitionnent d'occuper la fonction de chef de gouvernement, moyen décisif d'apparaître comme une alternative crédible au président, les capacités manœuvrières de Macky Sall et sa volonté d'être maître du temps peuvent réserver quelques surprises avant la Présidentielle de 2024. Analyse.



■ MAKHFOUZ NGOM

Ce n'est pas trahir le secret des dieux que de penser que le prochain nom qui sortira du chapeau de Macky Sall comme nouveau Premier ministre aura un temps d'avance dans la succession de l'actuel chef de l'Etat, en 2024. Ici, pas besoin d'article 35 de la Constitution pour assurer la passation du pouvoir, comme ce fut le cas entre Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf, le 31 décembre 1980. La simple nomination par décret du futur chef de gouvernement sénégalais pourrait remodeler tout le camp présidentiel, en vue de la Présidentielle de 2024.

La liste des potentiels pensionnaires à la primature est assez conséquente. On peut citer : Amadou Ba, Amadou Hott, Aliou Ngouille Ndiaye, Abdoulaye Daouda Diallo, Oumar Youm ou même un possible comeback de l'ex-Premier ministre Aminata Touré.

Autant de profils divers, de parcours différents et d'ambitions qui doivent redessiner la nature de l'Exécutif sénégalais jusqu'à la

Présidentielle de 2024. D'autant plus qu'au regard des nombreux défis et autres enjeux qui se présentent dans la seconde moitié du mandat de Macky Sall, relance économique, pandémie de la Covid-19, inflation des denrées de première nécessité, emploi des jeunes, dialogue avec l'opposition, grèves et mouvements sociaux des transporteurs et enseignants, entre autres... le prochain chef de gouvernement sénégalais pourrait ainsi surfer sur une bonne dynamique, si le régime venait à juguler ces challenges et autres défis.

Le futur Premier ministre, dont la fonction doit être rétablie avant les Locales du 23 janvier 2022 et dont la nomination est attendue après ces joutes, sera au cœur de la mêlée, en raison du calendrier diplomatique de Macky Sall qui risque d'être très chargé.

En effet, le chef de l'Etat est appelé à prendre la tête de l'Union africaine, en début d'année 2022. Une situation qui doit le conduire à "déléguer" un peu plus les questions d'ordre intérieur à son Premier ministre, pour ainsi négocier, concilier et

trancher et sanctionner de potentiels pourfendeurs du régime de Macky Sall. Et le "bunker" de la Primature sera d'un précieux soutien pour le camp présidentiel, face aux salves des syndicats, partis d'opposition et des organisations de la société civile.

Un nouveau Premier ministre comme alternative crédible au président Sall

L'approche du scrutin présidentiel de 2024 peut aussi entraîner une sorte d'union sacrée autour de la figure du Premier ministre présentée comme chef de la majorité. Les potentiels concurrents ou dissidents qui ont des ambitions en 2024 seraient ainsi obligés de rentrer dans le rang, face à la stature d'homme d'Etat dotée d'une bonne assise populaire.

Par ailleurs, les prochaines Législatives ne manqueront pas aussi de conforter la place de "dauphin" du régime. En effet, en tant que chef de la majorité chargé de défendre l'action de son gouvernement, le futur chef du gouvernement sera appelé à mener la campagne pour les prochaines Législatives en 2022.

Ainsi, un succès lors de ce scrutin viendrait conforter sa légitimité au sein de la majorité présidentielle.

En effet, la campagne puis la victoire de la coalition Benno en 2017 avaient permis au Premier ministre de l'époque, Boun Abdallah Dionne, de gommer cette image d'un technocrate austère pour se draper du costume de politicien aguerri capable d'apporter la réplique aux ténors de l'opposition Khalifa Sall, Abdoulaye Wade.

De ce fait, le futur chef de la prochaine équipe gouvernementale pourra ainsi se forger une plus grande notoriété, à travers les nombreux déplacements à l'intérieur du pays. Il peut ainsi réunir le camp présidentiel autour de sa personne et apparaître comme une alternative crédible pour la succession de Macky Sall en 2024.

Toutefois, selon certains analystes, cette nomination peut comporter plusieurs écueils. Une mauvaise conjoncture économique et sociale ne manquerait pas d'impacter négativement sur l'image du futur Premier ministre. La nature de la fonction qui doit servir de paratonnerre ou de fusible, afin de protéger le chef de l'Etat, est aussi susceptible de nuire au futur dépositaire.

En outre, les guerres de succession au sein de l'APR, les intrigues de palais et l'absence de marge de manœuvre peuvent, à la fin du temps, saper l'autorité du Premier ministre avec le risque d'être fragilisé à la veille de la Présidentielle de 2024.

Pis, il devra aussi endosser le bilan de Macky Sall et donc ne pourra se prévaloir du manteau d'homo novis pour la Présidentielle de 2024. Les manœuvres politiques de Macky Sall risquent aussi d'entraver la politique du chef de gouvernement. Macky Sall a toujours aimé surprendre et avoir plusieurs fers au feu, afin de mieux prendre de court ses adversaires comme partisans politiques.

Les prochaines Législatives, juge de paix pour le potentiel dauphin de Macky Sall

Selon Momar Dieng, journaliste politique, il convient de faire preuve de prudence sur la question du dauphinat dans le régime de Macky Sall, dans la mesure où il réserve souvent quelques surprises à ses partisans et adversaires politiques. "Macky Sall sait que la période à venir sera difficile et qu'il ne pourra pas être toujours en première ligne. Il est de loin le président sénégalais le plus énigmatique, depuis les indépendances. On peut, des fois, deviner ses intentions, mais, en définitive, il est toujours difficile de cerner ses vraies intentions. Il a l'habitude d'orienter des gens sur de fausses pistes", affirme l'analyste politique qui botte en touche toute idée de voir Macky Sall céder une partie de son pouvoir à son futur Premier ministre.

"Le président Sall veut s'occuper de tout. A mon avis, ce qui va changer avec la nomination d'un Premier ministre, c'est juste la délégation de pouvoir. Il veut avoir le contrôle sur tout. En outre, je pense qu'il va faire le choix d'un Premier ministre politique sans que la question du dauphinat puisse être tranchée définitivement. On est en 2021, je pense

que c'est trop tôt. D'autant plus que si on se fie aux déclarations de Macky Sall qui disait que ce mandat 2019-2024 serait son dernier mandat, je crois qu'il est dans l'intention de se trouver un dauphin. Mais il me semble trop tôt de faire sortir quelqu'un de son chapeau", soutient l'ancien rédacteur en chef d'"EnQuête". Et le journaliste d'inviter à la prudence quant à l'analyse des décisions de Macky Sall, d'autant plus que la question du dauphinat devrait se résoudre au sortir des Législatives de 2022.

"Je pense que ça pourrait se faire après les Législatives qui seront le juge de paix, en juillet 2022. Tout dépendra de cette élection. S'il nomme un dauphin et qu'il se plante dans les Législatives, ce dernier sera grillé, tandis qu'il lui serait très difficile d'écarter son nouveau Premier ministre du dauphinat, si ce dernier venait à conduire la liste de la majorité à la victoire", indique-t-il.

Un successeur pour incarner ce renouveau du second mandat de Macky Sall

Pour sa part, l'universitaire Moussa Diaw indique que cette démarche va dans le sens de l'histoire pour Macky Sall qui a besoin de se reconnecter avec sa majorité et de redonner un nouveau souffle à sa fin de second mandat. Ce renouveau doit s'incarner à travers une personnalité politique hors du commun, discrète et efficace, capable aussi bien de tenir les troupes (APR), mais aussi de mener une politique gouvernementale cohérente et solide, fidèle aux engagements du président Macky Sall. Une situation qui s'impose au regard de la confusion qui a suivi l'éviction de Mahammad Boun Abdallah Dionne, au lendemain de la Présidentielle de 2019, renseigne-t-il.

"Je pense que le président Macky Sall doit attendre jusqu'à la fin des Locales pour choisir un nouveau Premier ministre. En effet, une nomination avant ce scrutin devrait entraîner automatiquement un remaniement et, au sortir de ce scrutin, il devra aussi procéder à un autre remaniement. Une situation qui risque d'entraîner une certaine cacophonie à la tête de l'Etat, pendant quelques mois et de rendre difficile les premiers pas de son nouveau chef de gouvernement", indique-t-il.

Selon l'enseignant-chercheur à l'UGB, les dynamiques sociales, politiques au Sénégal mettront fréquemment le Premier ministre au-devant de la scène politique, avec une exposition médiatique très fréquente, ce qui lui donnera avec un coup d'avance sur les autres prétendants à la succession de Macky Sall en 2024 "On a des profils comme Amadou Bâ, Coordonnateur national de l'APR, qui apparaît, aux yeux des Sénégalais, comme une personne discrète, calme et qui a la confiance du chef de l'Etat. Par ailleurs, il peut même reprendre le parti, car il a la légitimité pour le faire, en tant que coordonnateur national de l'APR. Une position qui ne peut que conforter sa prise en main du gouvernement, s'il venait d'être nommé Premier ministre et, donc, en filigrane le mieux placé pour succéder à Macky Sall, en 2024", soutient-il. ■

ABDOULAYE DIOUF SARR CHEZ CHEIKH AHMED TIDIANE BA

Liesse populaire à la Médina

Le maire de la commune de Yoff, tête de liste majoritaire de la mouvance présidentielle pour la ville de Dakar, Abdoulaye Diouf Sarr, était l'hôte de candidat de la liste majoritaire de Benno Bokk Yaakaar à la Médina, Cheikh Ahmed Tidiane Bâ qui a réussi les deux défis : ceux de la mobilisation et de l'organisation.

La visite du ministre Abdoulaye Diouf Sarr à la Médina, laissera un très bon souvenir. Elle suscite aussi un grand espoir, en vue des élections municipales du 23 janvier 2022 pour les militants de Benno Bokk Yaakaar. Accueilli par le candidat de la mouvance présidentielle et le ministre Seydou Guèye, la cérémonie s'est rapidement transformée en liesse populaire où on brandissait des drapeaux aux couleurs de Benno Bokk Yaakaar. Les responsables politiques ont sillonné les artères de la Médina, en fin d'après-midi. La caravane s'est poursuivie une partie de la nuit, dans les rues de la ville.

En effet, plusieurs milliers de personnes sont venues répondre à l'appel des leaders de BBY. Pour planter le décor, Cheikh Ahmed Tidiane Bâ a souligné surtout le caractère inédit de ce déplacement du ministre Abdoulaye Diouf Sarr à la Médina, au regard de l'objet de la visite, pour expliquer la liesse populaire qui a entouré l'arrivée du candidat à la ville de Dakar. Une joie débordante qui ne



l'a pas empêché de sacrifier à la tradition de bienvenue au ministre de la

Santé. Cheikh Ahmed Tidiane Bâ s'est fait le porte-parole des popula-

tions qui se réjouissent du choix porté sur sa personne par le président

Mack Sall, pour diriger la liste majoritaire à la Médina.

Le directeur général de la Caisse des dépôts et de consignations de dire : "Les populations de la Médina ont accompli un acte historique : rendre la Médina aux Médinoises et Médinois. Cette forte mobilisation que j'ai vue nous reconforte dans l'idée que la commune de Médina sera arrachée aux mains de ceux qui, depuis des années, ont toujours figolé, au point de faire de cette commune l'une des dernières parmi les communes du Sénégal."

En effet, les militants étaient descendus sur l'avenue Blaise Diagne pour y organiser une grande fête populaire et accueillir en grande pompe les candidats aux mairies de la ville de Dakar et de la commune de Médina. Les grandes artères de la Médina sont restées longtemps complètement bloquées pour les automobilistes. Dans les différents quartiers sillonnés, les populations ne cessaient de scander "Messi, prochain maire de la Médina !" au son des tam-tams, Vuvuzela, sifflets et autres. Un long défilé sur l'avenue Blaise Diagne.

Le ministre Abdoulaye Diouf, prenant la parole, n'a pas pu s'exprimer devant une foule chauffée à blanc qui scandait "Messin ! Messi ! Messi !". La manifestation a continué de plus belle, avant que la foule, venue de tous les coins de la Médina, ne se disperse, tard dans la nuit. ■

MOUSSA DIALLO, CANDIDAT À LA MAIRIE DE BOGAL (SÉDHIU)

La revanche de la nouvelle génération

Dans la commune de Bogal, département de Bounkiling, Moussa Diallo, un jeune de 31 ans, est candidat aux Locales de janvier 2022. L'inspecteur de l'éducation populaire de la jeunesse et de sport de formation, est un membre de la mouvance présidentielle investi sur une liste parallèle qui prône une alternance générationnelle pour mettre fin aux difficiles conditions de vie des populations de la localité.

■ HABIBATOU TRAORE

Si la capitale sénégalaise reste pour beaucoup la grande attraction des élections locales de janvier 2022, il n'empêche que les choses se jouent également dans le Sénégal des profondeurs. Ainsi, à 385 km de Dakar, dans la région de Sédhiou, précisément dans le département de Bounkiling, un jeune politique tente de présider à la destinée de sa commune : Bogal. Une localité peu connue des Sénégalais.

A cet effet, Moussa Diallo, du haut de ses 31 ans, veut sortir sa bourgade de cet anonymat et travailler pour son rayonnement, au même titre que les autres 556 communes que compte le Sénégal.

Déterminé à atteindre ses objectifs, le chef du Service régional de la Jeunesse de Kolda a, dans ce dessein, été investi sur une liste parallèle de la Convergence patriotique pour la justice et l'équité/Nay Leer. Une formation politique de la mouvance présidentielle dirigée par Diop Sy. L'inspecteur de l'éducation populaire de la jeunesse et des sports ne souhaite plus voir sa municipalité dirigée par la vieille garde qui refuse de

céder le fauteuil à la nouvelle génération.

"Nous avons la malchance d'être dirigés par un maire de 75 ans, entouré de 46 personnes qui n'ont pas atteint le cycle secondaire. Nous sommes la première génération d'élèves et d'étudiants de la localité. C'est en 1995 que nous avons commencé à faire les bancs. En ce moment-là, le terrain politique était déjà occupé par ces vieux. Actuellement, nous avons des élites qui évoluent dans différents secteurs", souligne-t-il.

D'après Moussa Diallo, sa candidature pour la mairie de Bogal est une demande sociale. A l'en croire, il y a beaucoup de problèmes dans la gestion municipale de l'équipe sortante. Seulement, l'urgence, semble dire ce candidat aux Locales du 23 janvier prochain, est de régler la question de l'accès à l'état civil dans la commune. Un problème qui est plus exacerbé, à ses yeux, par le manque d'assiduité et la corruption qui font que les agents municipaux n'hésitent pas à délivrer des papiers fictifs aux administrés.

"Mon premier combat dans la commune, ce sera l'accès aux pièces d'état civil qui a une importance

capitale et impacte sur l'avenir des enfants. Je vais, pour ce faire, mettre en place une équipe qui va répondre à leurs attentes et bannir toutes les mauvaises pratiques", promet M. Diallo.

A côté de cela, le chef du Service régional de la Jeunesse de Kolda pointe, également, l'absence d'électricité dans les 52 villages de la commune de Bogal, alors, qu'indique-t-il, le chef-lieu de commune est électrifié depuis bientôt 20 ans, précisément en 2005. "Le maire pouvait, à mon avis, mettre sur pied un programme annuel pour raccorder trois ou quatre villages. Nous sommes dans une localité frontalière avec la Gambie et des structures comme la police, la gendarmerie, les douanes et les eaux et forêts y évoluent. Ce sont des services qui travaillent dans des situations difficiles. Alors, il est inconcevable de laisser perdurer cette situation", avertit-il.

Noyer des partenariats avec des ONG

Dans son programme de campagne, Moussa Diallo n'occulte pas la gent féminine de sa localité. Ces



dernières, dit-il, ne sont dans aucun groupement formalisé pour prétendre à des financements ou à un accompagnement. Dans le même sillage, il relève que 74 % de la population de la commune de Bogal sont des jeunes âgés entre 18 et 35 ans qui sont laissés à eux-mêmes. "Nous comptons nous battre avec les services de l'Etat pour implanter un centre de formation professionnelle des métiers. Le problème des jeunes, c'est d'avoir d'abord une formation qui garantit un emploi. Nous mettrons un focus sur la formation qualifiante. Nous comptons aussi nouer des partenariats avec des ONG qui sont présentes dans la localité, pour des projets importants au profit des jeunes", propose Moussa Diallo.

Interpellé sur les raisons pour lesquelles lui, membre de la mouvance

présidentielle, n'a pas encore posé ces problèmes susmentionnés à l'interne, afin de faire réagir l'Etat central, le jeune candidat répond qu'ils ont tout le temps communiqué sur les problèmes de la localité, sans succès. "C'est ce qui nous a poussé à nous présenter pour faire changer les choses. La meilleure façon, c'est d'impliquer, de sensibiliser et de conscientiser les populations", estime-t-il.

Moussa Diallo a débuté la politique en 2009, au sein du Mouvement des élèves et étudiants républicains (Meer). Il était à l'époque étudiant à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar et a dû, par moments, geler ses activités politiques en 2014 pour se consacrer à son Master d'anglais, avant de renouer avec la scène politique en 2020. ■

SÉNÉGAL-AFRIQUE DU SUD

Une ère nouvelle pour la coopération entre les deux pays

En conférence de presse conjointe hier, Macky Sall et Cyril Ramaphosa ont magnifié la coopération bilatérale entre le Sénégal et l'Afrique du Sud. Ils ont également exprimé leur convergence de vues sur les sujets de l'actualité internationale.

— MOR AMAR

Après la journée très tendue d'avant-hier, à l'ouverture du Forum sur la paix et la sécurité de Dakar, l'atmosphère était plus décontractée, hier, lors de la conférence de presse conjointe des présidents sénégalais et sud-africain. Avec un sourire en coin qu'il tente difficilement de dissimuler, le président Cyril Ramaphosa s'est prononcé sur une éventuelle levée des restrictions américaines contre les pays d'Afrique australe frappés par le variant Omicron. Optimiste quant à cette éventualité, il a précisé : "Je pense que ces mesures ont plus été dictées par l'émotion que par la science. Dans la gestion de cette crise, nous devons être guidés par la science et non par l'émotion."

Dans la foulée, il a annoncé des mesures pour barrer la route à la propagation du virus et a réitéré son appel pour la levée des droits de propriété intellectuelle, pour permettre aux Etats africains de produire leurs propres vaccins contre la Covid-19.

Par ailleurs, les chefs d'Etat sénégalais et sud-africain sont largement revenus sur la "nécessaire" réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies pour accorder à l'Afrique une



plus grande représentation. Selon le président Ramaphosa, l'Afrique subit beaucoup d'injustice et il est temps que cela cesse. "Le continent africain doit être représenté et bien représenté au sein du Conseil de sécurité. La voix de l'Afrique doit être entendue. Nous avons à contribuer dans les réformes du système des

Nations Unies ainsi que sur les grandes questions de l'heure. On ne peut pas ignorer plus d'un milliard d'habitants", fulmine le président sud-africain.

Embouchant la même trompette, le président Macky Sall précise : "L'Afrique se bat depuis 20 ans pour avoir deux sièges permanents au

Conseil de sécurité, avec droit de veto. Nous considérons que c'est une grande injustice qu'il faudra régler et là-dessus, nous sommes totalement en phase. Maintenant, Dieu seul sait quand cela arrivera, parce qu'il y a beaucoup d'enjeux, parce que les pays ne sont pas sur la même longueur d'onde sur les modalités."

Quant à l'insécurité dans le Sahel, les deux présidents conviennent que les organisations régionales africaines ont un grand rôle à jouer. Le président Ramaphosa de justifier : "Je pense que nos organisations régionales peuvent faire beaucoup de choses. On l'a fait récemment en Afrique australe, en aidant le Mozambique à faire face à la crise. Et cela a réussi. La CEDEAO aussi a eu à faire d'excellentes choses. Nos organisations régionales, comme la CEDEAO, jouent un rôle extrêmement important. En Afrique australe, nous avons beaucoup d'admiration pour la CEDEAO, en raison du rôle qu'il joue et de sa manière de rassembler tout le monde. C'est un bel exemple d'intégration qu'il faut renforcer."

"Notre hôte est une grande voix de l'Afrique"

Sur un autre registre, les deux présidents ont magnifié les relations bilatérales entre le Sénégal et l'Afrique du Sud. Des relations anciennes et très solides, a précisé le président Cyril Ramaphosa. "Dakar, rappelle-t-il, a été une pierre angulaire dans le combat contre l'apartheid. Elle a abrité, en 1987, les premiers pourparlers qui ont eu lieu en terre africaine, entre l'ANC et le pouvoir de l'époque. Nous remercions les populations sénégalaises d'avoir porté ce combat comme si c'était leur".

Dans le même sillage, le président sénégalais, qui n'a pas tari d'éloges pour son homologue, s'est réjoui de ce partenariat historique et a annoncé un jumelage entre Gorée et Robben Island, l'île où a été emprisonné Nelson Mandela pendant des années. Le président Sall : "Notre hôte est une grande voix de l'Afrique. Comme vous le savez, l'Afrique du Sud est le seul pays africain membre du G20. Et le président Ramaphosa ne cesse de défendre les intérêts de l'Afrique sur les grandes questions de l'heure. Cela ne doit pas surprendre pour ce combattant de la liberté. Il a combattu l'apartheid aux côtés de l'illustre Mandela, à travers les mouvements étudiantin et syndical... Il a fait la prison et a été victime de l'isolement total... Nous voudrions saisir l'occasion pour rendre hommage à tous ces héros engagés dans la lutte contre l'apartheid. Le Sénégal est heureux de s'être battu à leurs côtés."

Aux plans économique, diplomatique et sécuritaire, les deux gouvernements ont signé quatre accords qui portent respectivement sur les consultations politiques, les commissions mixtes, la santé, la pêche et l'aquaculture. Ils se sont également engagés à reprendre les négociations pour la finalisation d'un accord de non double imposition et le renforcement du partenariat entre les secteurs privés. "Les deux présidents ont instruit leur gouvernement de travailler à la mise en œuvre du protocole d'accord de coopération, notamment dans les domaines de la formation, de l'industrie de défense, de l'acquisition d'équipements et des échanges de renseignements", soutiennent-ils dans le communiqué conjoint. ■

PAIX ET SÉCURITÉ

L'autre "balkanisation" du continent

Alors qu'elle n'a eu de cesse de regretter la multitude d'acteurs dans sa coopération avec les Etats africains sur le plan de la sécurité, l'Union européenne a acté, dans le cadre de son nouvel instrument pour la paix (la Facilité européenne pour la paix), un plus grand émiettement de ses interlocuteurs, en optant pour un contournement de l'Union africaine. D'éminents experts dont le général Babacar Gaye ont passé au crible cette problématique, à l'occasion d'un panel organisé par la fondation Konrad Adenauer, en marge du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité.

Au moment où les peuples africains ne cessent d'appeler de leur vœu à l'unité du continent africain, les dirigeants, eux, continuent, en coulisse, de cautionner des accords qui vont plus dans le sens d'un morcellement. Désormais, dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix, qui est l'instrument financier de l'Union européenne (UE) pour financer les actions extérieures ayant des implications militaires, l'UE pourra nouer directement des partenariats avec les Etats africains.

Pour le général Babacar Gaye qui n'a pas manqué de saluer les avancées de cet instrument, il y a un risque avec ce nouvel instrument. Il déclare : "Je regrette que cet accord aille dans le sens d'affaiblir le leadership de l'Union africaine... Si les Africains ne veulent pas que l'Union africaine joue son rôle de fédérateur, qu'ils le disent. A ce moment, on

peut le contourner. Mais pour nous, l'UA doit avoir un rôle de leader et de fédérateur dans nos relations avec l'UE."

En fait, avant les dernières réformes sur cette facilité, l'organisation régionale avait une exclusivité sur les accords, dans le cadre de ce mécanisme. Ce qui n'est plus le cas depuis l'adoption du nouvel instrument cette année. Selon le général Gaye qui intervenait dans un panel organisé en marge du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité, l'UA doit conserver son rôle de leadership dans ces genres d'accords. "J'ai le sentiment, souligne-t-il, que plus que jamais, il nous faut, en Afrique, de la synergie, une mutualisation des moyens, un agenda 2063 paix et sécurité, parce qu'il n'y en a pas encore. Malheureusement, cette aide va dans le sens d'un affaiblissement de ce leadership de l'UA dans la coopération avec l'UE sur ce plan".

Adoptée au mois de mars dernier, la Facilité européenne porte sur 5 milliards d'euros mobilisés par les Etats membres pour accompagner des Etats tiers, dont les Africains sur les plans de la paix et de la sécurité. En plus des regrets sur l'affaiblissement du rôle de leadership de l'UA, l'ancien ambassadeur du Sénégal en Allemagne prévient aussi contre la dépendance accrue des Africains par rapport à l'aide. Il peste : "Ça tombe bien (l'aide), mais cela ne doit pas dédouaner les Etats. Certes, la sécurité internationale est aussi une responsabilité du Conseil de sécurité des Nations Unies, mais ce genre de mécanisme est un signal qui montre que nous comptons sur l'aide pour nous défendre. Cela vient exacerber une tendance lourde des Africains qui est l'addiction à l'aide."

Évolutions du nouveau mécanisme européen

Chercheur au centre GRIP-Observatoire Boutros Ghali pour la paix et la sécurité, Frederico Santopinto a présenté ses recherches sur ce mécanisme, au terme de plusieurs entretiens avec des diplomates établis à Bruxelles. Selon lui, deux évolutions essentielles ont été notées avec le nouveau mécanisme européen. Il s'agit du contournement de l'Union africaine et de la possibilité, pour l'Union européenne, de permettre aux Etats éligibles dont les Africains l'accès à des équipements.

A propos de la centralité de l'Union africaine, il a précisé : "Il résulte des témoignages recueillis que s'il y a des acteurs qui sont vraiment contents que ce mécanisme puisse contourner l'Union africaine, ce sont les Africains eux-mêmes. Parce qu'ils estiment que le fait de passer par l'UA crée plus de complexités."

Cela dit, les acteurs européens y ont aussi trouvé leurs intérêts, car ils pourraient disposer de plus de marge de manœuvre. Aussi, déplore-t-il l'absence de débat côté africain, au moment où les gens se déchainaient au niveau de la capitale européenne.

Revenant sur cette nouvelle opportunité de l'Union européenne d'équiper des armées tierces, le général Babacar Gaye estime que c'est une bonne chose qui va certainement relever les capacités des armées africaines. Mais là aussi, il souligne des

risques d'ingérence plus accrus. "Avec la décision de faciliter l'acquisition des équipements militaires, l'UE va contribuer au renforcement des armées africaines. Mais elle se dote, en retour, d'un important effet de levier politique. Elle pourra dire : je vais vous aider à mettre sur pied un bataillon ; vous allez intervenir dans telle zone ; je mettrai à votre disposition... Elle pourra aussi choisir ceux parmi les pays qu'elle va accompagner directement, selon ses intérêts".

Par ailleurs, analyse l'ancien ambassadeur, ces conditionnalités peuvent aussi avoir des impacts positifs, car elles peuvent permettre aux armées d'avoir un certain comportement. "Certes, il peut y avoir des conditionnalités positives, mais aussi une possibilité d'ingérence dans le fonctionnement de nos armées et un empiètement sur la souveraineté de nos Etats. C'est donc un accord valorisant pour les Européens. Et d'ajouter : "C'est aussi un effort supplémentaire en direction de la paix et de la sécurité de ses partenaires, notamment africains. On devrait, de ce point de vue, les en remercier. Mais son contenu inédit fait de l'UE un acteur stratégique capable d'influencer positivement les armées africaines, d'accroître leurs capacités, mais capable aussi d'appliquer des sanctions et d'agir sur leur fonctionnement." ■

MOR AMAR

AN 4 DE L'AIBD

Tout n'est pas rose à l'aéroport de Diass

L'aéroport international Blaise Diagne a commémoré, à travers un panel, la Journée internationale de l'aviation civile. Une célébration qui coïncide avec le quatrième anniversaire de l'ouverture de l'aéroport. Si les différents dirigeants des structures de l'AIBD ont parlé de leurs acquis, réalisations et projets, le coordonnateur de l'Intersyndicale des travailleurs est revenu sur leurs préoccupations.



JEANNE SAGNA (THIES)

« L'aéroport marche, mais il y a des problèmes. Tout n'est pas rose ! ». C'est ainsi que Cheikh Wade, Coordonnateur de l'Intersyndicale des travailleurs de l'AIBD, a conclu son propos, lors du

panel commémorant la Journée internationale de l'aviation civile et le quatrième anniversaire de l'ouverture de l'aéroport international Blaise Diagne. Il demande la régularisation de la situation de plusieurs travailleurs de l'AIBD et aux dirigeants des structures de l'aéroport de combler

les besoins en formation des travailleurs.

« A l'ouverture de l'aéroport, nous avons été formés plus ou moins sur la prise en main des installations aéroportuaires. Mais jusqu'à présent, beaucoup de travailleurs, ici, des techniciens, que ce soit au niveau

des services de la fourniture des services de navigation aérienne, de l'exploitation et de la gestion aéroportuaire, des services de sûreté et de l'assistance, les gens attendent d'être mieux formés pour mieux assurer les services qui sont rendus aujourd'hui à nos usagers. Parce que la formation est l'une des clés de la performance dans le domaine dans lequel nous officions. Donc, j'interpelle encore les responsables de structures dans la prise en charge de ce volet formation. Les travailleurs sont là en train d'attendre d'être mieux formés pour mieux faire leur travail », a déclaré Cheikh Wade.

Autre problème soulevé par le coordonnateur de l'Intersyndicale, la question de l'habitat. Cheikh Wade soulève que cela fait quatre ans qu'ils attendent de bénéficier d'espaces à proximité de leur lieu de travail. « Les exigences de nos métiers demandent que nous soyons logés à côté de notre lieu de travail, c'est-à-dire à proximité de l'aéroport. Donc, c'est ça qui avait motivé notre demande d'acquiescer des espaces pour pouvoir être près de l'aéroport. Le gouvernement du Sénégal, par l'intermédiaire du président de la République, avait répondu favorablement à cette demande, en nous octroyant des espaces. Mais jusqu'à présent, nous attendons l'effectivité de cette demande », souligne Cheikh Wade.

Le syndicaliste est également revenu sur la question de leur participation au capital de l'aéroport. « Les travailleurs avaient demandé à être actionnaires dans les sociétés. C'est une demande satisfaite sur le papier. On nous avait dit qu'en tant que travailleurs, nous serions actionnaires de la société de gestion et nous devons être détenteurs de 5 % de ces actions. Mais jusqu'à présent, rien », s'est-il désolé, non sans évoquer des difficultés occasionnées par la Covid-19 dans les activités des travailleurs.

Ainsi, c'est un anniversaire fêté avec des préoccupations, car « il ne suffit pas de se tresser des lauriers, mais de faire une introspection pour la bonne marche de l'aéroport ».

Innovations et "prouesses"

Le 7 décembre de chaque année est célébrée de la Journée internationale de l'aviation civile. Cette édition s'est tenue sous le thème « L'innovation au cœur des stratégies de développement du hub aérien sénégalais ». Le directeur général adjoint de l'AIBD, qui a présidé la cérémonie, a déclaré que les innovations ont été prises en charge, à travers un plan stratégique sur le hub aérien. « C'est un plan stratégique validé par le chef de l'Etat et qui est basé sur quatre leviers : le renforcement de la compagnie nationale à travers la génération de trafic, mais aussi l'offre d'une qualité de service inégalable aux passagers. La diversité et le rayonnement des activités aéroportuaires, en allant vers l'extra-aéroportuaire. La création de hub logistiques et supports logistiques et la connectivité de l'aéroport, à travers la réception des aéroports de Cap Skirring, Saint-Louis et Ourossogui-Matam, d'ici 2022 », a expliqué Cheik Diouf.

Selon qui l'aéroport est en train de réaliser des « prouesses », dans le domaine du transport aérien. « Avant la Covid-19, en fin 2019, on était à 2 400 000 passagers. En 2020, avec l'effet de la Covid et la fermeture des frontières aériennes, l'AIBD a été l'un des premiers aéroports, dans la zone Asecna, à réaliser -58 % de son trafic de 2019, pendant que, dans la zone, tous les aéroports étaient à 70 % de pertes de trafic. Donc, 1 million de passagers en 2020. Aujourd'hui, les statistiques nous donnent 1 million 800 passagers qu'on va réaliser en fin 2021. Ce qui montre encore les prouesses de l'aéroport, et ces prouesses sont sous-tendues par le développement de la compagnie nationale Air Sénégal qui est le premier levier de retour aujourd'hui », a-t-il expliqué.

Lors de ce panel dirigé par l'Anacim, les dirigeants des structures de l'AIBD ont décliné des projets innovants pour la mise en œuvre de ce plan stratégique du hub aérien et touristique du Sénégal 2021-2025. ■

CHRONIQUE PAR PHILIPPE D'ALMEIDA

Dangereuses vulnérabilités

Deux économistes de très grand talent, Kadialy Gassama et Abdoulaye Seck, ont eu la bonne, mais pas forcément reconfortante idée de nous montrer la note des 72 heures de grève des transporteurs qui ont ébranlé mercredi, jeudi et vendredi la communauté nationale. L'ardoise, pour l'économie, du décrochage des transporteurs, serait de plus de trente milliards de francs CFA ! Ralentissement d'une "amplitude de 60 % du PIB journalier", selon Gassama, tandis qu'Abdoulaye Seck souligne l'impact sur le secteur tertiaire, pesant pour 40 % du PIB, qui aurait connu, en 72 heures donc, une baisse de 7,8 points du taux de croissance.

C'est à croire que si cette grève s'étendait sur une semaine, l'écono-

mie du pays s'effondrerait instantanément avec les conséquences sociales et même politiques que l'on peut imaginer. Les révolutions les plus terribles de l'histoire sont parties de ce genre de dysfonctionnement.

Dans ce bras de fer surprise, l'État a montré ses limites, tandis que les syndicats des transporteurs ont démontré au-delà même de leurs propres attentes, la toute-puissance de leur corporation et leur capacité à chambouler la société et à secouer l'ordre établi.

D'autant plus que cet ordre, selon eux, les maintenait dans la sujétion à un ordre corruptif et concurrentiel qui les abusait. Au départ méprisantes, les autorités ont fini par comprendre, l'espace de deux journées de grande fermeté, qu'il fallait répondre aux revendications expri-

mées et dans la forme choisie par les grévistes. Et les ministres du gouvernement se sont résignés à apposer leur signature au bas d'un document de consensus, presque à contre-cœur. Pour que le pouls économique de la nation se remette à battre. L'on est passé très près de la catastrophe.

Il est important de prendre ici la mesure de l'importance du secteur des transports dans la vie nationale. Abdoulaye Seck en souligne la dimension stratégique et transversale. C'est sans doute le seul secteur à même d'impacter aussi rapidement et de manière aussi profonde tous les autres secteurs de la société : commerces, administrations, aéroportuaires, infrastructures, PME et autres. Prendre la mesure de cette réalité, c'est ouvrir les yeux sur le faible niveau de l'intervention de l'État dans ce secteur et de sa grande dépendance à l'égard des acteurs et des corporations privées. L'État ne représenterait que 13 % de l'offre globale de transport public. Hallucinant et dangereux !

Hallucinant du fait même de ce niveau de dépendance qui acte un transfert de fait, des prérogatives régaliennes de l'État aux sphères souvent nébuleuses du privé. Que le secteur industriel et tertiaire ait pu être, en quelques heures seulement, si profondément impacté du fait "du défaut de transport des hydrocarbures, de l'enlèvement des marchandises au port, du non-transport du ciment et des matériaux de construction, du défaut de mobilité pour les travailleurs et de la baisse de l'activité dans les marchés...", est l'un des signes les plus patents de la démission de l'État et des risques qu'il fait encourir à la collectivité par ses démissions successives. Imagine-t-on l'Etat plus fragile que celui qui ne maîtrise même pas les leviers de son transport, donc de son économie, donc de sa sécurité, donc de son indépendance ?

Dangereux, pour d'évidentes raisons : imaginons, un seul instant, ces syndicats sous la coupe d'une

faction politique nourrissant d'autres objectifs que ceux corporatistes officiellement évoqués par les grévistes, pour faire chanter le gouvernement ! Celui-ci s'effondrerait, d'abord, du fait de la ruine de son économie avant de l'être du fait de l'inévitable conflagration sociale qu'un tel mouvement ne manquerait pas d'induire.

Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui rappellent à tous et particulièrement au gouvernement d'accélérer, dans l'urgence, le développement d'offres alternatives de transport et de réduire considérablement le poids du privé dans ce secteur, par une offre suffisante et de qualité.

Les grèves de la fin de la semaine dernière, nous auront permis d'ouvrir les yeux sur ces inquiétants manques et sur l'impuissance de l'État dont le talon d'Achille a été si violemment heurté. Il faut imaginer dans la diligence les chemins pour sortir le plus rapidement possible de ces dangereuses vulnérabilités. ■

DEJA CONDAMNÉE À 5 ANS POUR DÉTOURNEMENT AU CMS

Ndèye Ndella Diouf en quête d'une peine clémente

L'affaire opposant le Crédit mutuel du Sénégal (CMS) à Ndèye Ndella Nguirandou Diouf a été appelée, hier, à la barre de la Cour d'appel du tribunal de Dakar. Cette dernière a été condamnée à 5 ans ferme et à une amende de 100 mille francs CFA pour faux et usage de faux en écriture privée de banque, détournement de deniers publics portant sur le montant de 62 millions de francs CFA et de blanchiment de capitaux.



MAGUETTE NDAO

Après avoir passé 2 ans et 9 mois à la Maison d'arrêt et de correction pour femmes du Camp pénal, Ndèye Ndella Nguirandou Diouf a fait face aux juges de la Cour d'appel de Dakar. Reconnue coupable en première instance des délits de faux et usage de faux en écriture privée de banque, détournement de deniers publics portant sur le montant de 62 millions de francs CFA et de blanchiment de capitaux, elle espère une peine clé-

mente en appel.

Responsable de guichet au Crédit mutuel du Sénégal (CMS), agence de Sahn, elle est tombée suite à un audit interne. Un gap de plus de 60 millions de francs CFA a été constaté par les auditeurs. Et pour les masquer, des bordereaux ont été manipulés et des retraits fictifs ont été notés.

Interrogée sur ces faits, Ndèye Ndella Nguirandou Diouf reconnaît les faits, mais conteste le montant évoqué. A l'en croire, le montant du préjudice s'élève à 42 millions de francs CFA.

Agent au CMS depuis 2007, elle soutient qu'un de ses amis camerounais est à l'origine de ses maux. D'après elle, celui-ci, qu'elle a connu via Facebook, lui avait proposé un produit pharmaceutique qu'on surnomme "Concombre de mer". Mais, dit-elle, dès qu'elle a entendu ce monsieur au téléphone, elle répondait à ses exigences. "A chaque fois qu'il me demandait de l'argent, je lui remettais. Il me soutirait diverses sommes d'argent prétextant que c'était pour l'emballage du produit que je n'ai jamais reçu. Je sais que

j'ai été naïve. Durant 8 mois, à chaque fois qu'il me réclamait de l'argent, je lui envoyais", s'est-elle justifiée.

Selon les propos de la prévenue, d'abord, elle prenait de l'argent des comptes de ses enfants et de son frère, ensuite du coffre. Et pour masquer ses malversations, elle explique : "Chaque jour, entre 8 h et 9 h, je manipulais les bordereaux pour masquer les écarts. Quand il y avait 100 millions de francs CFA dans mes caisses, je déclarais 50 millions. Ensuite, une fois dans mon bureau, j'annulais les opérations." Pour justifier les envois qu'elle faisait, elle a versé dans le dossier ses reçus de transfert.

Toutefois, elle renseigne que sur les 42 millions de francs CFA détournés, elle a déjà remboursé la somme de 10 millions au Crédit mutuel. S'agissant du détournement de deniers publics, elle plaide non-coupable, tout en précisant que ce sont les fonds des sociétaires qui sont logés au CMS. En plus de ça, depuis 2001, le CMS n'a pas reçu de fonds publics.

La défense, partie appelante, a jugé sévère la première peine, d'autant plus que leur cliente n'a pas bénéficié des sommes détournées. Selon les avocats de la défense, la prévenue a été victime d'une arnaque. Ainsi, ils ont sollicité une application bienveillante de la loi pénale pour elle, en infirmant la première peine.

A la suite de l'avocat général qui a requis la confirmation de la peine d'instance, le conseil de la partie civile a précisé que la prévenue n'a fait aucun remboursement et le montant du préjudice s'élève bel et bien à 62 millions de francs CFA. "Elle a même sollicité une médiation pour proposer la vente de sa maison qui coûterait 60 millions de francs CFA. Nous demandons les 65 millions de francs CFA et la confirmation du jugement qui a été rendu en première instance", a plaidé l'avocat.

C'est le 20 décembre que le président de la Cour d'appel rendra sa décision. ■

ou bien dans les métiers qui ressemblent à ce que nous faisons à la maison : culture, santé, éducation...". Et les choses, si on l'en croit, ont empiré à travers le temps. "...

La violence, peste-t-elle, est à l'intérieur des salles de rédaction. C'est extrêmement inquiétant et les femmes journalistes, parfois, ne se rendent même pas compte qu'elles font l'objet de harcèlement".

A en croire son confrère Abdoulaye Ndiaye, ce n'est pas que dans l'espace médiatique qu'il y a cette violence. Il ajoute : "La violence est aussi dans l'espace politique. On n'a jamais donné à la femme sa véritable place. Dans les partis de masse, la femme a toujours joué un rôle d'animation, attendue pour le folklore. C'est cette même pratique que l'on trouve un peu partout. Il faut apprendre à traiter les femmes comme on traite les hommes. Elles ont été dans les mêmes écoles, ont appris les mêmes choses et peuvent faire le même travail. C'est valable dans tous les domaines." ■

SAINT-LOUIS - TRAFIC DE CHANVRE

Un vieux trafiquant de 70 ans condamné à 2 ans ferme

Malgré ses dénégations devant la cour du tribunal régional de grande instance de Saint-Louis, le sexagénaire D. Thiaw a été reconnu coupable de trafic de chanvre indien. Il a été lourdement condamné par la justice et envoyé à la Mac de la vieille cité de Ndar pour une peine de 2 ans ferme.

Les populations du quartier de Pikine, dans le faubourg de Sor, ont poussé un grand ouf de soulagement, en apprenant l'arrestation et la condamnation du vieux trafiquant de "yamba" D. Thiaw. Son commerce illicite et la fréquentation de nombreux drogués dans les alentours de son domicile étaient devenus un véritable danger pour les Pikinois.

Longtemps filé par les services de lutte contre la drogue et les stupéfiants de la police, il a été finalement pris la main dans le sac, la semaine dernière. Postés aux abords du domicile du trafiquant, les policiers ont été aidés dans leur tâche par l'arrestation d'un jeune délinquant qui détenait par-devers lui deux cornets de chanvre indien. Cuisiné sur la provenance du produit prohibé, le jeune B. Boyer passe aux aveux et désigne le vieux Thiaw comme étant son vendeur. Avant de les conduire à la maison du trafiquant sous bonne escorte. Surpris par cette visite inattendue, le maître des lieux n'avait que ses yeux pour constater les dégâts. La perquisition de la maison a permis de découvrir une importante quantité de "yamba" de qualité "marron", des paires de ciseaux, du papier journal pour emballer la "marchandise" et une somme d'argent provenant de son commerce illicite. A la police comme au tribunal, le jeune fumeur B. Boye a avoué et expliqué dans les moindres détails leur relation. Devant la cour, il a déclaré, en tant que consommateur, s'être très souvent ravitaillé chez le vieux Thiaw, parce qu'il vend de la "bonne qualité". Avant de poursuivre qu'il fournit du chanvre "marron" très recherché par les adeptes du "yamba". Et puis, a-t-il révélé au tribunal, il fait partie des trafiquants les moins chers de la ville, puisque ces cornets séchangent à 1 000 F CFA seulement l'unité.

Malgré tous les indices trouvés dans sa maison et les aveux clairs du jeune fumeur B. Boye, le vieux a passé toute l'audience à nier les faits. A la barre, il a soutenu n'avoir jamais rencontré de sa vie le jeune B. Boye qui l'accuse d'être vendeur de chanvre indien. Très taquine, la présidente l'a invité alors à éclairer la lanterne du tribunal sur les saisies faites dans sa propre chambre. Se sentant cerné, le vieux trafiquant campe quand même sur sa position défensive et sert des arguments nullement convaincants. "Le papier journal et les paires de ciseaux que les policiers ont trouvé sur ma table, appartiennent à un de mes jeunes fils. Il devait les utiliser pour la couverture de ses cahiers et livres scolaires. Il ne m'a jamais servi d'emballage de cornets ou autre chose, parce que je ne suis pas un trafiquant de "yamba". Je n'ai jamais été impliqué dans une histoire de trafic de chanvre indien. D'ailleurs, j'ignore comment cette quantité de chanvre a atterri dans ma chambre », a-t-il tenté de se défendre.

Une défense qui, malheureusement, n'a pas convaincu la cour. Ainsi, après avoir été bien sermonné par le tribunal, le vieux trafiquant notoire de Pikine, D. Thiaw, a été lourdement condamné. Il a écopé d'une condamnation de 2 ans ferme, tandis que son codétenu B. Boye, plus chanceux, va purger 15 jours de prison ferme. ■

IBRAHIMA BOCAR SENE

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

Les acteurs interpellent les médias

Dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, le Wathi a tenu un webinaire pour parler du rôle des médias et de la perception de la place des femmes dans la société sénégalaise.

Malgré des avancées notoires, les femmes continuent d'être confrontées à un certain nombre de discriminations et de violences dans la société sénégalaise. Les causes, à en croire la journaliste Eugénie Rokhaya Aw, sont à chercher dans les profondeurs même de la tradition sénégalaise. "Il y a, souligne l'ancienne directrice du Cesti, une espèce de socialisation des violences dans laquelle on est empêtrée. La violence vient de cette socialisation que nous avons du mal à dépasser. Et les médias y contribuent, parce que ce sont eux qui donnent la parole à ces parangons de la vertu qui nous disent que 'les femmes doivent rester dans

un cadre. Si elles en sortent, tant pis pour ce qui leur arrive".

Cette tradition, à en croire la journaliste, impacte également le traitement médiatique des faits de société. "On les analyse de manière superficielle. On ne va jamais au fond des choses. Souvent, le journaliste lui-même se pose des questions sur certains de ses droits. On a peur d'aller au-delà de certains stéréotypes. C'est un véritable problème et cela constitue une entrave à la lutte contre la violence sous toutes ses formes", regrette Mme Aw.

Et d'ajouter pour fustiger cette violence qui se vit jusque dans les salles de rédaction : "Quand je suis entrée dans les médias, la première chose

que j'ai remarquée, c'était les stéréotypes. Il y a beaucoup de stéréotypes et de la discrimination dans le milieu. Souvent, sous le prétexte même de vouloir nous protéger..."

Au "Soleil", lance-t-elle, alors qu'elle y était la seule femme à l'époque, elle en a vu des attitudes peu avenantes. En même temps qu'il y avait des hommes extraordinaires qui veillaient sur elle, en même temps, à l'intérieur de la salle de rédaction, il y avait des collègues qui pouvaient avoir des attitudes extrêmement irrespectueuses. "Pour eux, le métier étant public, ce n'est pas pour les femmes. Nous, nous sommes censées rester dans l'espace domestique, dans les maisons

VOTE DU BUDGET 2022

Les crédits pour le ministère de l'Intérieur en hausse de 20 milliards de francs CFA

Antoine Félix Diome a détaillé son programme pour la prochaine année devant l'Assemblée nationale qui a adopté, hier, le budget de son département.

— LAMINE DIOUF

L'Assemblée nationale a adopté, hier, le budget du ministère de l'Intérieur arrêté à 162 427 894 025 F CFA en autorisations d'engagement (AE) et à 149 500 996 472 F CFA en crédits de paiement (CP). Ce département dirigé par Antoine Félix Diome a connu une hausse budgétaire de 20 milliards de francs CFA, par rapport à l'exercice 2021. Toutefois, des dépenses relevant du "secret d'Etat" font que les montants réels n'ont pu être communiqués.

Ce budget 2022 est réparti entre 6 programmes. En premier lieu, le "Pilotage, gestion et coordination administrative" doté de 4 672 973 552 F CFA en (CP). Ces crédits seront consacrés à la réalisation, en cours, d'activités importantes en matière de coordination interministérielle de lutte contre la drogue, la mise en place d'un Comité interministériel de lutte contre l'émigration clandestine ainsi que la prise en charge progressive de la dimension genre dans l'accomplissement des missions du département.

Pour l'année 2022, Antoine Félix Diome a informé de la poursuite de la

mise en œuvre du projet de refonte et de sécurisation du réseau informatique et de télécommunication de son département, la mise en œuvre d'un programme triennal de construction et de réhabilitation de bâtiments administratifs à travers le "Programme de construction prioritaire des services du ministère de l'Intérieur".

Concernant le programme sur la "Sécurité publique", doté de 75 170 526 235 F CFA, il ambitionne de faire face aux nouveaux défis sécuritaires, à travers l'adoption d'une approche globale, mais surtout collective. Selon le ministre de l'Intérieur, cette approche se résume autour des opportunités et des perspectives ayant trait à une coopération entre les services de sécurité, en passant par une mutualisation plus poussée des ressources, une socialisation des approches de prévention, ainsi qu'une amélioration et un développement de la formation professionnelle, notamment la spécialisation avec un renforcement des effectifs et une acquisition de moyens d'intervention performants.

Le programme "Sécurité civile" a été budgétisé à hauteur de 28 929 429 122 F CFA. Il compte apporter



une réponse plus adéquate et une amélioration de la prévention des risques de toutes sortes (climatique, sanitaire, catastrophes naturelles, accidents). Mais aussi la mise en place d'une politique de sécurité civile de proximité, de la densification du maillage du territoire en casernes de sapeurs-pompiers, ainsi que de la modernisation des dispositifs de secours d'urgence et de lutte contre les incendies, périls et les accidents de toutes natures.

En 2022, le programme "Administration territoriale" du budget du ministère de l'Intérieur, doté de 17 686 486 563 F CFA, permettra, entre autres, la mise en place d'un ambitieux Programme de modernisation de l'Administration territoriale (PMAT) qui permettra la construction et la réhabilitation de bâtiments administratifs, et le renouvellement du parc automobile vieillissant du commandement territorial.

Enfin, le programme "Gouvernance électorale", qui a été fourni à hauteur de 22 841 581 000 F CFA, va permettre l'organisation des élections territoriales, en janvier prochain. Mais pas que. Il devra s'en suivre les élections du Haut conseil des collectivités territoriales (HCCT) et les élections législatives dès le second semestre de 2022. D'ailleurs, le ministre de l'Intérieur a informé une révision exceptionnelle des listes électorales, en prélude aux Législatives, conformément aux dispositions du Code électoral. Revenant sur les tensions notées autour des élections locales, Antoine Félix Diome a indiqué que tous "les segments de la société civile doivent être mobilisés dans ce sens pour préserver la stabilité de notre pays". ■

REJET LISTES OPPOSITION

La charge de Déthié Fall

L'occasion était sans doute très attendue par le mandataire national de la coalition Yewwi Askan Wi. Hier, lors du vote du budget du ministère de l'Intérieur, Déthié Fall n'a pas mâché ses mots pour s'adresser à Antoine Félix Diome, le désignant comme responsable de la situation politico-sociale que connaît le Sénégal, à l'approche des élections départementales et municipales du 23 janvier 2022.

Le ton dur et la parole déterminée, le député opposant s'en est violemment pris au ministre de l'Intérieur : "Votre incompétence et votre manque de maturité politique maintiennent ce pays sous tension. Vous serez responsable, devant l'opinion nationale et internationale, de tout ce qui arrivera lors des élections et lors des prochains jours."

Malgré les décisions délivrées par des cours d'appel et la Cour suprême pour l'acceptation des rejets prononcés par des préfets et sous-préfets, les listes de la coalition d'opposants Yewwi Askan Wi n'ont toujours pas été acceptées dans beaucoup de circonscriptions concernées. Après des points de presse pour fustiger cette attitude de l'Administration territoriale, l'ex n°2 de Rewmi s'en est finalement pris, en tête-à-tête, au ministre de l'Intérieur. "On ne peut pas comprendre que vous deviez organiser des élections et éliminer des listes. Au même moment, le président de la République reçoit le mandataire de notre liste à Matam au vu et au su de tous", lance-t-il à la figure d'un Antoine Félix Diome soutenu par la clameur des députés membres de la coalition Benno Bokk Yaakaar, dans un tohu-bohu général.

Cela n'aura tout même pas suffi pour dévier Déthié Fall de sa trajectoire. Mieux, il rappelle des menaces à peine voilées déjà adressées par les leaders de sa coalition : "Nous avons établi des listes en bonne et due forme. Vous donnez des instructions aux préfets et sous-préfets pour qu'ils les rejettent. Je vous le dis : prenez vos dispositions. Dans toute circonscription où les listes de Yewwi Askan Wi ne seront pas présentes, des élections ne se tiendront pas."

Dans la même veine, le mandataire a rappelé devant l'hémicycle que sa coalition ne signera pas la charte de non-violence, tant que le président Macky Sall ne respectera pas l'opposition. Son message face à la commission de représentants des religieux à l'origine de cette charge, est de dire au ministre de l'Intérieur "d'arrêter de poursuivre Barthélémy Dias et Ousmane Sonko. Ce sont des personnalités publiques qui doivent battre campagne. L'insécurité est galopante sur toute l'étendue du territoire. Mais vous mobilisez les RG (renseignements généraux, NDLR) derrière les opposants, au lieu de les mobiliser derrière les populations qui en ont besoin". Pour finir son intervention très remarquée, Déthié Fall a intimé à Antoine Félix Diome de dire au président de la République de signer le décret qui doit donner accès à l'opposition et à tous les partis politiques au fichier électoral. ■

L. Diouf

CODE ÉLECTORAL, LOI ORGANIQUE SUR LA COUR SUPRÊME

Les justifications d'Antoine Félix Diome pour le rejet des listes opposantes

Hier, lors du vote du budget du ministère de l'Intérieur, il a beaucoup été question de politique. Notamment, du rejet des listes de l'opposition pour les prochaines Locales et les recours subséquents. Si l'intervention du député Déthié Fall a donné le ton du discours de l'opposition sur l'organisation des élections territoriales du 23 janvier prochain (voir ci-contre), celle de son compère Cheikh Bara Dolly Mbacké l'a posé en des termes plus simples. "On ne peut pas vous faire confiance", a-t-il lancé à la figure du ministre de l'Intérieur. Le président du groupe parlementaire Liberté et démocratie d'ajouter : "Vous êtes le bras armé de Macky Sall contre l'opposition. Cette période préélectorale, avec toutes les listes que vous avez rejetées, montre que ce qui suivra ne sent pas bon. Rien que dans notre circonscription, cinq listes de la coalition Wallu Sénégal ont été rejetées. Au même moment, aucune liste de Benno Bokk Yaakaar n'a été rejetée sur toute l'étendue du territoire. Comment c'est possible?"

D'autres seront plus mesurés dans leur propos. A l'image de Toussaint Manga. L'opposant a rappelé à Antoine Félix Diome la mesure de ce qui l'attend dans moins de deux mois. "Ces élections locales, retiennent

il, seront votre premier test dans l'organisation de joutes électorales. Et je crois que vous mesurez la lourdeur et la grandeur de la tâche. La stabilité politique du pays dépendra de la bonne tenue des élections dans le respect des règles démocratiques. Les Sénégalais ne demandent qu'une seule chose : des élections libres et transparentes qui permettent aux citoyens d'élire leurs maires et leurs présidents de conseils départementaux".

Le ministre de l'Intérieur l'a très tôt compris. Vu le contexte actuel, il lui était impossible d'éviter les questions politiques lors de son passage à l'Assemblée nationale pour le vote du budget 2022 de son département. Alors, pour répondre aux invectives des parlementaires insatisfaits du déroulé du dépôt de listes de candidatures aux élections locales, Antoine Félix Diome a d'abord fait le bilan : "Sur l'étendue du territoire national, les circonscriptions administratives ont enregistré 3 112 déclarations de candidature. Il y a eu 72 décisions sur ces dépositions dont 38 rejets et 34 annulations. Sur ce dernier chiffre, il y a eu 10 pourvois en cassation qui ont été portés par l'Administration, par le canal de

l'agent judiciaire de l'Etat et du ministère de l'Intérieur."

3 112 déclarations de candidature enregistrées, (...) 10 pourvois en cassation portés par l'Administration

Sur ce procédé, le ministre de l'Intérieur a défendu ses administrés, en invoquant la loi électorale. Selon lui, les coalitions et partis politiques ont la possibilité de déposer des recours sur différentes cours d'appel concernées. A la suite des décisions de ces dernières, les parties intéressées (impliquant les préfets et sous-préfets) peuvent introduire un pourvoi en cassation devant la Cour suprême. Et tant que ces procédures ne sont pas vidées, l'Administration territoriale n'est pas autorisée à accepter ces listes. "Ce n'est pas parce qu'une personne a obtenu gain de cause devant une cour d'appel que le préfet ou le sous-préfet doit intégrer la liste qui a été initialement rejetée. La loi organique sur la Cour suprême a prévu que lorsqu'il y a un pourvoi en cassation, la décision ne peut être exécutée. Les préfets auraient réintégré ces listes que cela aurait été une violation manifeste de la loi", a-t-il soutenu pour répondre

aux plaintes sur les listes de l'opposition qui n'ont été réintroduites, malgré des décisions favorables des cours d'appel concernées.

Ces explications n'ont pas convaincu Aïda Mbodj. Bien au contraire, estime la parlementaire. Elles n'ont fait que prouver à ses yeux, s'il en était besoin, que c'est le ministre de l'Intérieur qui instruit "l'Administration territoriale sur les actes à poser lors du dépôt des listes de candidature, leur acceptation ou rejet selon ses intérêts. Cela prouve à suffisance que les autorités administratives sont des acteurs politiques. La mission de l'Administration publique est en train d'être dévoyée". Un constat qui permet à l'ex-mairesse de Bambey de réaffirmer que l'organisation des élections doit être confiée à une personnalité neutre.

Toutefois, Antoine Félix Diome a balayé ces accusations, en soutenant que l'opposition ne peut pas avoir des jugements sélectifs en fonction de préoccupations d'ordre politique. "Doit-on respecter une partie des règles électorales et en rejeter d'autres, lorsqu'elles ne nous sont pas favorables ? Avant que les cours d'appel n'aient eu à vider leur saisine sur les recours introduits, vous avez entendu certaines personnes dire que la justice est instrumentalisée. Une fois qu'elles ont rendu des décisions qui leur ont été favorables, elles ont affirmé que la justice a été réhabilitée et heureusement", charrie-t-il. ■

L. DIOUF



MALI

Oumar Mariko placé sous mandat de dépôt

Au Mali, Oumar Mariko restera en prison jusqu'à son procès. Le président du parti Sadi était retenu depuis hier matin dans les locaux de la gendarmerie. En garde-à-vue pendant près de 48 heures, il a finalement été placé sous mandat de dépôt ce mardi après-midi 7 décembre. Ainsi que deux autres personnes accusées avec lui d'avoir tenu et diffusé des propos qualifiés d'injurieux contre le Premier ministre Choguel Maïga. Les trois hommes ont été transférés en début d'après-midi à la Maison centrale d'arrêt de Bamako.

avoir diffusé ces propos sur les réseaux sociaux. Tout comme Boubacar Soumaoro, dit Bouba Fané, prévenu de «violation du secret de la communication». Car les propos reprochés à Oumar Mariko -il a injurié Choguel Maïga et l'a notamment traité de «menteur»- ont été tenus dans un enregistrement vocal privé qui n'avait pas vocation à se retrouver dans le domaine public.

Or c'est précisément ce qui consti-

tue la ligne de défense d'Oumar Mariko, figure de la contestation qui avait conduit à la chute du dictateur Moussa Traoré en 1991, éternel opposant depuis lors, et de ses deux co-accusés. Leurs avocats «contestent» en effet «le bienfondé et la légalité» de cette procédure, au motif que les enregistrements en question ont été obtenus, selon eux, de manière illégale.

Maître Mamadou Ismaila Konaté,

l'un des quatre avocats qui se sont regroupés pour défendre collectivement les trois accusés, indique ainsi qu'il déposera une plainte contre X-elle vise en fait le parquet du Tribunal de la Commune IV- pour «utilisation de moyens de preuve obtenues dans des conditions frauduleuses».

Le parquet a fixé au 15 février prochain la comparution d'Oumar Mariko et de ses deux co-accusés. ■

RFI.FR

Selon le parquet du Tribunal de la Commune IV de Bamako, il est reproché à Oumar Mariko des faits d'injures contre le Premier ministre, «par le biais d'un système d'information et de communication». Son co-accusé, Bakary Camara, est poursuivi pour

ÉCONOMIE

Les inégalités riches-pauvres ont augmenté depuis la pandémie, au plus fort en 110 ans

Les inégalités se creusent toujours plus dans le monde. Dans son rapport sur les inégalités mondiales codirigé par l'économiste français Thomas Piketty et publié mardi 7 décembre, le World Inequality Lab constate que les riches sont de plus en plus riches. Ils ont notamment profité de la pandémie.

Les résultats de cette enquête sont sans appel sur la persistance des inégalités. De nombreuses données récoltées par des économistes aux quatre coins de la

planète montrent un élargissement du fossé entre populations.

Les personnes se situant dans les 50 % les plus pauvres possèdent 2 % du patrimoine mondial, quand les

10 % les plus aisés accaparent 76 %.

Le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, ainsi que l'Amérique latine sont les régions du monde les plus

inégalitaires.

Plus globalement, la part de la richesse mondiale possédée par les super riches a triplé en 25 ans, et le rapport démontre que la pandémie de Covid-19 leur a été bénéfique. En 2020, les milliardaires ont augmenté leur patrimoine de 3 600 milliards de dollars, souligne un des co-auteurs du rapport : c'est l'équivalent des dépenses annuelles de santé de l'ensemble des États du monde.

Concernant les différences de revenus, de maigres progrès ont été réalisés, mais c'est encore loin d'être exemplaire. «On est revenu au niveau des inégalités d'il y a un siècle» : les 10 % les plus riches gagnent 38 fois plus que les 50 % les plus pauvres, soit des inégalités aussi grandes qu'en 1910. ■

RFI.FR

PROCÈS DE L'ASSASSINAT DE SANKARA

Les membres de la garde rapprochée témoignent

Dans le procès sur l'assassinat de Thomas Sankara, les témoins se succèdent à la barre. Déjà 25 témoins sur la centaine ont été entendus par le tribunal militaire. Lundi, c'était au tour de trois membres de la garde rapprochée de Thomas Sankara : Laurent Ilboudo, Sow Drissa et François Zidouemba, rescapés de la tuerie du 15 octobre 1987.

Le jour du coup d'État ils sont restés aux côtés du père de la révolution de 7 heures au Conseil de l'Entente. «Surpris» par les assaillants, ils n'ont pu réagir. Arrêtés puis libérés au lendemain du coup d'État, ils mettent en cause, devant le tribunal, les membres de la sécurité rapprochée de Blaise Compaoré et le soldat Bossobè Traoré, de la garde rapprochée de Thomas Sankara, présenté comme l'indique des assaillants.

Selon ces témoins, c'est l'un des

véhicules de la sécurité de Blaise Compaoré qui s'est encastré à l'entrée de la salle de réunion. «J'ai juste eu le temps de sauter dans la salle», raconte le soldat François Zidouemba. Le président Sankara demande ce qui se passe à l'extérieur. «J'ai répondu que ce sont les hommes de la sécurité de Blaise Compaoré qui nous attaquaient», poursuit le témoin. Le président Sankara décide alors de se rendre, selon François Zidouemba. «J'ai été le premier à sortir sans arme. Ils n'ont pas tiré sur moi, mais ils m'ont



Ces personnes assistent à l'ouverture du procès des auteurs présumés de l'assassinat de Thomas Sankara.

mis au sol» précise-t-il.

«Quand le président Thomas Sankara est sorti les mains en l'air, ils ont ouvert le feu, mais je ne sais pas ceux qui ont tiré, j'étais couché», poursuit-il. Le témoin affirme avoir vu Arzouma Ouedraogo dit Otis tirer à bout portant sur les soldats Abdoulaye Gouem et Wallilaye Sawadogo.

«Qui a pu s'échapper par l'arrière

?» a demandé Hyacinthe Kafando, selon le témoin. «C'est Bossobè Traoré, mais il est blessé», répond Arzouma Ouedraogo dit Otis, selon François Zidouemba. «Il fallait l'abattre. Il est au courant de ce qui allait se passer depuis longtemps et qu'est-ce qu'il vient faire ici ?», s'est plaint Hyacinthe Kafando, raconte le témoin. ■

RFI.FR

BURKINA FASO

Le président rejette le rapport d'enquête de l'armée sur le drame d'Inata

Roch Marc Christian Kaboré a rejeté le rapport interne de l'armée sur le drame d'Inata. L'information diffusée lundi par le quotidien public Sidwaya a été confirmée à RFI par le ministère de la Communication. Le 14 novembre, des hommes armés ont pris d'assaut le poste de gendarmerie d'Inata, dans la province du Soum, au Nord du pays tuant plus d'une cinquantaine d'hommes.



Cette tragédie avait ému l'opinion burkinabè, en raison de la lourdeur de son bilan, mais aussi parce que les gendarmes d'Inata sont morts le ventre vide. Ils attendaient un ravitaillement depuis près de quinze jours. Le président du Faso avait promis de faire la lumière, sur ces dysfonctionnements.

Roch Marc Christian Kaboré s'y est engagé : il y aura des sanctions exemplaires pour les responsables des dysfonctionnements relevés à Inata. Dans son adresse à la nation au lendemain de l'attaque, le président a assuré que l'armée ne saurait souffrir encore de tels manquements.

Roch Marc Christian Kaboré a donc rejeté le rapport de l'Inspection générale des armées, car selon Sidwaya, il ne «présente pas assez d'éléments pour situer les responsabilités des uns et des autres, dans la chaîne de commandement.» Le chef de l'État estime également qu'il reste trop de zones d'ombre.

De nouvelles nominations à la gendarmerie

Cette décision intervient alors que le président du Faso a déjà donné un coup de torchon à la gendarmerie. Au début du mois, une dizaine de nouveaux chefs ont été nommés, de jeunes officiers dont la mission sera de redresser la barre.

Une initiative qui laisse certains observateurs circonspects. Ils redoutent que toutes ces mesures ne soient que cosmétiques, face à l'ampleur de la tâche. Concernant Inata, le président du Faso a donné un nouveau délai à l'Inspection générale des armées et attend un second rapport le 13 décembre. ■

RFI

MOTS FLÉCHÉS • N° 3118 (FORCE 2)

COMPTÉ DE CASSER FERVA RFRVRF	ADJUTAI DE L'ALCOOL CYCLES	TERRAIN HUMIDE TEL UN PRIK NET	BIGNAL SONORE HEPPE CHINOIS	COIFF PAR INTÉRIUM PANDU SUR	SE POULE SUR LE BOI (RE) RECDURE	MAUVASE
						BUSTE
APPREH A ROTATION DÉFRAT LF CORIBET			METRE UNE ARMATURE METALLOIF TROMPHES			
TEXTE DE DÉPUTÉ PRÉS DE EN GÉO		ATTITUDE TENDRE PAYS DE BISMARCK				
	L'HOMME EN BLANC FAVILLE D'ANES			DE QUI EST A TOI (LE) DÉVERTI		UN CORIN BAZEUX
CHIEN DE PETITE TAILLE	CHICANA CHAÎNE CHÉTO BE (MONT)			RENTRE DOCTE	PENTURE, POSSIE	PAS LA MÉNNE TRÉS ANGÈNE
						TOIT EN SALLIE
LARGE	FIGURANT AU PASSÉ ANDITI- CAIRE		CHANCE, BONHEUR DEPOUIL- LÉ		GAP BOUS VALENCE NOMME DESJETE	
			SITUATION SOCIALE RODITE (VALIERS)			
TACHE	LAISSE				PRODUIT DU BOIS GRCS OS	
		HABANDA POSTES DE RADIO		SANS COÛ		ANCIEN VAISSEAU
TREMBLANT	CHIC PARTIE DE LA SU BEE				UN COURS ALPOSTRE RIBOUÉ À PRENDRE	
		PARIE			ILE DE LA VALETTE TROUS DE BATHISEN	
ENSEMBLE D'UNITÉS DRI LANCÉ AU CHIEN			PIEDS EN POUDRE TORTILLE			ARRAUN Y SEITAT NE
		ROCOMPÉ DU LA BOFANTIN LE PION		ESCOMPTE		PLANTE DE SAUSSEAU
POSEUR DE COULVER- TURES	PLATINE DE TABLE ÉLU DES MARCHES		DEVISE NORVÉ- GIENNE		ALLUPES ÉTAT DE DROGUES	
				VOLUME À BRÛLER VIEILLÔT	MA POMME À ROME	NOBLE AU PORTUGAL
REPECTA E MIPSON INCONNU CÉLÈBRE		PRÉCISION DE LIEU	OLI RUBSE PRÉFÈRE AU CHAMP		RESTITUE	
	COUP DE GUEULE		MARION- NETTE			
PHASE					DES VERS	

Numéros Utiles

- SÉCURITÉ**
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18
- TÉLÉPHONE**
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441
- EAU - SDE**
Dépannage & Renseignements : 800 00 11 11 (appel gratuit)
- ONAS**
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE : 81 800 10 12 (appel gratuit)
- SENELEC**
Service Dépannage : 33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique : 33 865 01 12
- TRANSPORTS**
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) : 33 823 31 40
Aéroport international Blaise Diagne de Diass : 33 939 69 00
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Piloteage : 33 849 79 07
- URGENCES**
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15
- HÔPITAUX**
Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

- Bélier**
Amour : c'est en restant sur des questions terre à terre que vous ferez progresser votre relation sentimentale. **Travail-Argent** : votre vigilance vous permettra de rectifier une erreur de taille. **Santé** : n'abusez pas des bonnes choses ou votre estomac va se rebeller.
- Taureau**
Amour : vous manquerez d'optimisme aujourd'hui. Allez allez, on se reprend, tout n'est jamais noir ou blanc dans la vie ! Faites-vous plaisir, c'est le meilleur moyen de remonter un moral dans les chaussettes. **Travail-Argent** : vous serez plus combatif que d'habitude. Mais ce ne sera pas le moment de provoquer des conflits. **Santé** : vous avez besoin de faire du sport.
- Gémeaux**
Amour : évitez toute interférence entre votre vie privée et votre vie professionnelle. L'ambiance familiale sera favorable au dialogue et à la complicité. Aucun risque de tension ou d'incompréhension. **Travail-Argent** : attaquez-vous aux travaux ou entreprises exigeant de l'audace, de l'esprit d'initiative. Le climat astral vous aiguillonera et vous poussera à prendre des initiatives professionnelles. Sur le plan matériel, l'amélioration sera progressive. **Santé** : votre tonus sera en légère baisse.
- Cancer**
Amour : vous entrez dans une période très harmonieuse. La communication devient plus facile et l'ambiance plus légère. Votre charme sera très efficace. **Travail-Argent** : une intense activité règne dans le secteur financier mais vous n'en verrez les résultats que dans quelque temps. Prenez votre mal en patience, vous n'avez pas le choix. **Santé** : vous ne manquerez pas de tonus.
- Lion**
Amour : ce sera à vous de prendre les décisions car votre autorité aide les autres à avancer. Vous serez considéré comme le pilier de votre foyer et vous aurez de lourdes responsabilités à assumer. **Travail-Argent** : vous avez envie de réaliser de nombreux projets, mais vous n'osez pas vous lancer. C'est pourtant le bon moment. Prenez votre courage à deux mains, vous devez absolument passer par dessus vos craintes. **Santé** : moral est en hausse.
- Vierge**
Amour : essayez de prendre les choses avec un minimum de recul et un maximum d'humour ! La vie de famille sera plus agréable. **Travail-Argent** : vous saurez être convaincant et votre énergie débordante fera des émules. Vous devriez faire vos comptes avant de faire de nouvelles dépenses. **Santé** : tout va bien malgré des risques de crampes.
- Balance**
Amour : vous avez un charme certain et vous n'en faites pas usage ! C'est dommage. Vous rendre-compte que vous êtes tout à fait capable de séduire vous redonnerait une certaine confiance en vous. **Travail-Argent** : votre conception de l'organisation du travail n'est pas toujours la meilleure, écoutez les conseils de spécialistes. Si vous acceptez de mettre votre orgueil de côté, vous pourriez obtenir d'excellents résultats. **Santé** : risque de crampes d'estomac.
- Scorpion**
Amour : évacuez les petits problèmes quotidiens et gardez votre sérénité. Si vous vous attendez sur des détails sans importance, vous allez perdre un temps précieux. **Travail-Argent** : un temps de répit s'annonce, c'est le moment de faire un bilan sur les dernières semaines. Réunissez vos collaborateurs pour corriger les erreurs et répartir sur de bonnes bases. **Santé** : votre tonus est en dents de scie.
- Sagittaire**
Amour : en famille ou entre amis, vous évoluerez dans une ambiance harmonieuse. La journée s'annonce agréable. **Travail-Argent** : vous aurez à faire face à quelques incidents de parcours qui pourraient vous freiner dans votre élan. **Santé** : vous bénéficiez d'une belle vitalité.
- Capricorne**
Amour : célibataire, vous pourriez ne pas le rester longtemps ! Les astres soutiennent le secteur des amours. Mais êtes-vous prêt à passer le cap de l'engagement ? **Travail-Argent** : votre intelligence et votre vivacité d'esprit seront déçues. Le succès devrait arriver très vite si vous savez vous entourer. Sachez choisir les bons projets. **Santé** : bonne résistance nerveuse.
- Verseau**
Amour : en couple, vous aurez des doutes sans raison valable. Ne gâchez pas tout par votre méfiance. Célibataire, votre ciel amoureux sera parfaitement dégagé. Vous qui vous méfiez des émotions incontrôlées, vous serez cette fois très romantique ! **Travail-Argent** : ne cherchez pas l'affrontement. Vos propos pourraient être mal interprétés par certains de vos collègues. **Santé** : vous serez moins dynamique. Reposez-vous davantage et restez vigilant au volant !
- Poissons**
Amour : vous voulez tout, tout de suite. Pourtant il vous faudra de la patience pour atteindre votre but. N'allez pas tout gâcher en précipitant les choses, ce serait trop bête. **Travail-Argent** : vous allez être obligé de choisir votre camp dans un conflit professionnel qui pourtant ne vous concerne pas vraiment. Essayez d'être le plus diplomate possible. **Santé** : risque de problèmes intestinaux.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 3117

■ T ■ I ■ I ■ B ■ R ■ V ■ D
 ■ C ■ H ■ A ■ C ■ U ■ N ■ E ■ D ■ I ■ L ■ I ■ T ■ E
 ■ E ■ L ■ A ■ B ■ O ■ R ■ E ■ R ■ A ■ I ■ E ■ N ■ T
 ■ F ■ O ■ I ■ R ■ A ■ N ■ I ■ S ■ E ■ T ■ T ■ E
 ■ R ■ E ■ C ■ R ■ I ■ T ■ S ■ U ■ N ■ L
 ■ G ■ I ■ T ■ S ■ E ■ L ■ S ■ T ■ R ■ A ■ T ■ E
 ■ C ■ A ■ R ■ G ■ S ■ E ■ I ■ S ■ M ■ E
 ■ B ■ I ■ G ■ A ■ R ■ R ■ E ■ R ■ I ■ L ■ L
 ■ F ■ E ■ F ■ E ■ C ■ R ■ E ■ P ■ E ■ L ■ E
 ■ C ■ O ■ N ■ T ■ A ■ C ■ T ■ E ■ O ■ I ■ N ■ E ■ S
 ■ O ■ L ■ A ■ P ■ A ■ T ■ R ■ O ■ N ■ T
 ■ C ■ A ■ M ■ E ■ L ■ E ■ O ■ N ■ E ■ L ■ E ■ V ■ E
 ■ B ■ A ■ S ■ E ■ N ■ A ■ P ■ P ■ E ■ I ■ M
 ■ F ■ A ■ T ■ E ■ R ■ G ■ R ■ A ■ T ■ E ■ L ■ E
 ■ S ■ E ■ T ■ H ■ E ■ R ■ E ■ S ■ T ■ I ■ N
 ■ R ■ O ■ S ■ A ■ C ■ E ■ S ■ D ■ R ■ A ■ P ■ T
 ■ U ■ N ■ O ■ N ■ C ■ I ■ S ■ E ■ L ■ E
 ■ G ■ R ■ I ■ N ■ G ■ A ■ L ■ E ■ T ■ F ■ O ■ N ■ D
 ■ D ■ A ■ N ■ N ■ A ■ L ■ P ■ A ■ N ■ D ■ A
 ■ L ■ I ■ A ■ G ■ E ■ D ■ A ■ M ■ A ■ I ■ E ■ N
 ■ R ■ U ■ E ■ R ■ A ■ S ■ A ■ S ■ T ■ E ■ R ■ S

SUDOKU N° 3117

5	7	4	8	9	3	1	2	6
1	6	9	7	4	2	5	8	3
2	3	8	1	6	5	9	7	4
6	8	3	4	1	9	2	5	7
7	9	5	2	3	8	4	6	1
4	1	2	5	7	6	3	9	8
9	5	6	3	8	1	7	4	2
3	2	7	6	5	4	8	1	9
8	4	1	9	2	7	6	3	5

SUDOKU N° 3118

	9	6				5		
4			3			2		
3				6		8		4
	1	2			8		7	
9	4	8			6			2
8				9				
					2	3	6	
7			8					5

HEURES DE PRIÈRES

- | HEURES DE MESSE | HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES |
|-------------------------------------|------------------------------|
| • Cathédrale : 7H | • Souba : 06:22 |
| • Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30 | • Tisbar : 14:15 |
| • Saint Joseph : 6h30 - 18h30 | • Takussan : 16:45 |
| | • Timis : 18:47 |
| | • Guéwé : 19:47 |

MOTS MÉLÉS N° 3118

AGENT	DECIDER	INODORE	REPLI
APOLOGIE	DECRIER	LAIT	SEMENCE
AUTOMATE	DELICATE	LIMACON	STERILE
GAQUELON	DEVALUER	MACARON	TENABLE
CHANDAIL	DIFFAME	MINCEUR	THEOREME
CIVISME	ECONOME	MINE	TOURNEE
CODER	EDIFIER	ORDONNER	ULCERER
COMPARER	ETREINT	PATEUSE	VACCINER
CONFORT	FISC	PATIN	VERRUE
CREATIF	FOIN	PAVEMENT	VEXER
CROSS	FRITERIE	RASE	VOLE

C O M P A R E R E N I C G A V U V M E
 C O D I F F A M E N I T T Y L O G R S
 H R E N N O D R O V N E D C L O O E U
 A S S O R C R L I E N C E E D D N U E
 N V E R R U E S G A S R C E O E F L T
 D D M A E U M A B I E E R N R I O A A
 A E O C Q E U L F R E A I R E R R V P
 I L N A S T E R I L E T E U D E T E O
 L I C M O R A S E M N I R O I T V D L
 M C E M N I T A P P A F F T C I E L O
 I A A E C O N O M E L C A I E R X A G
 N T T N E M E V A P N I O F D F E I I
 E E G E T H E O R E M E T N I E R T E

FOOT - PSG / BRUGES (4-1)

Kylian Mbappé, the last dance

Auteur de deux buts et d'une passe décisive lors de la large victoire du PSG contre Bruges en Ligue des champions (4-1), Kylian Mbappé a retrouvé l'amour du public présent au Parc des Princes. Logique vu le niveau de l'international français depuis le début de saison et son implication malgré son départ quasi acté à la fin de la saison.



Il peut se passer beaucoup de choses en trois mois. Jul a le temps de composer un album de 22 morceaux. Numérobis peut construire un palais à Cléopâtre avec l'aide d'Astérix et Obélix. Et Kylian Mbappé, lui, peut retourner le Parc des Princes. Le 11 septembre dernier face à Strasbourg en Ligue 1, l'attaquant français recevait des sifflets nourris d'une grosse partie des supporters à l'annonce de son nom et lorsqu'il touchait le cuir. Ce mardi 7 décembre, c'est sous un tonnerre d'applaudissements que Mbappé a laissé sa place à Mauro Icardi dans les dernières minutes de la rencontre face à Bruges en Ligue des champions (4-1). Preuve de la puissance des claquemets de mains, le champion du monde a remporté l'applaudimètre face au choucho Marco Verratti sorti dans la foulée. Que s'est-il passé entre les deux dates ? Presque rien. Mbappé n'a pas prolongé son contrat au PSG, il n'a pas annoncé qu'il ne rejoindrait pas le Real Madrid l'an prochain. Il a simplement continué d'enchaîner les buts.

31 buts en 52 matchs de C1

Il était difficilement concevable de laisser Kylian Mbappé sortir du rectangle vert contre Bruges sans qu'il reçoive une standing ovation. Il faut dire que l'attaquant français a été le grand bonhomme de cette rencontre. D'abord en ouvrant le score après deux minutes de jeu pour devenir à 22 ans et 352 jours le plus jeune joueur à inscrire 30 buts en Ligue des champions (en 52 rencontres),

battant ainsi le record de précocité à son nouveau coéquipier Lionel Messi (23 ans et 131 jours). Puis en doublant la marque dans la foulée d'une volée à la David Trezeguet. À dix secondes près, il s'offrait même un second record, celui du doublé le plus rapide au coup d'envoi d'un match de C1 qui reste donc dans les pieds de (son futur coéquipier ?) Rodrygo qui avait eu besoin de 6 minutes et 13 secondes pour inscrire deux buts avec le Real Madrid contre Galatasaray en novembre 2019.

Sauf que le match de Kylian Mbappé ne se résume pas à ce doublé. Il y a aussi eu ce pressing, surtout en première période, son activité sur le côté où sa vitesse a fait du mal à la défense belge. Et son envie de faire briller Lionel Messi. Mission réussie, puisque c'est sur une passe décisive du Français que la Pulga a trouvé la faille avant de voir Mbappé, qui aurait pu inscrire un triplé, lui laisser le penalty. D'ailleurs, l'ancien de l'AS Monaco a confié au micro de Canal + à l'issue de la rencontre que cette stratégie n'est pas anodine : «On va avoir besoin de Messi quand les matchs vont compter, c'est bien qu'il arrive dans les meilleures dispositions pour ces matchs-là. Marquer des buts, ça va encore l'aider à s'adapter au mieux à notre équipe, et je suis sûr qu'il va nous aider au maximum dans les prochaines semaines.»

La tête à Paris

Cette déclaration et cette rencontre prouvent deux choses. Premièrement que ce duo Messi-

Mbappé peut faire des merveilles et faire oublier ainsi l'absence sur blessure de Neymar, même si Ángel Di María s'occupe déjà de ça. Deuxièmement, que Kylian Mbappé est impliqué dans cette équipe parisienne. Il sait probablement qu'il ne sera plus dans la capitale française dans six mois et pourrait ainsi penser à ses stats, marquer ses buts et préparer son déménagement à Madrid. Ce n'est pas la voie qu'il a choisie. Et les supporters du PSG, qui préféreraient logiquement le voir prolonger, l'ont compris. C'est pourquoi, eux aussi ont changé leur attitude, comme ils l'ont fait par le passé avec Neymar qui avait, lui aussi, évoqué ouvertement ses envies de départ à l'été 2019. Ils étaient bien obligés. Cela n'aurait pas eu de sens de faire autrement, alors que l'international français sauve les fesses du PSG depuis le début de saison, ce qui a encore été le cas à Lens ce week-end en Ligue 1 lorsqu'il a offert une passe décisive à Wijnaldum ou a buzzer (1-1), et qu'il est sans contestation possible le meilleur joueur de cette équipe. Et finalement, si Kylian Mbappé offre la Ligue des champions au PSG avant de partir, personne à Paris ne lui en voudra. Et il recevra même des applaudissements de la part du Parc des Princes lorsqu'il reviendra avec la tunique du Real Madrid sur le dos. On n'en est pas là. La prestation de Kylian Mbappé face à Bruges laisse deviner qu'il a deux-trois bricoles à accomplir d'ici là. ■

SOFOT.COM

REVUE TOUT TERRAIN

LDC

Messi rattrape CR7 dans une catégorie...

S'il compte désormais 15 buts de retard sur Cristiano Ronaldo (36 ans, 5 matchs et 6 buts en LdC cette saison) au classement des meilleurs buteurs de la Ligue des Champions, l'attaquant du Paris Saint-Germain Lionel Messi (34 ans, 5 matchs et 5 buts en LdC cette saison) a égalé son rival de Manchester United dans une autre catégorie de la plus prestigieuse des compétitions européennes. En effet, l'international argentin a, contre le FC Bruges (4-1) ce mardi, trouvé le chemin des filets contre une 38^e équipe différente. Soit autant que la superstar portugaise. Derrière les deux monstres, seul Karim Benzema (34) tient la cadence.

...Haller rejoint Ronaldo dans l'histoire

Quelle campagne européenne pour Sébastien Haller (27 ans, 6 matchs et 10 buts en LdC cette saison) ! Pour ses grands débuts en Ligue des Champions, l'attaquant de l'Ajax Amsterdam affole les compteurs et a encore trouvé le chemin des filets ce mardi face au Sporting Portugal (4-2) en transformant un penalty. Avec cette réalisation, l'international ivoirien devient le second joueur de l'histoire de la C1 à marquer dans les 6 matchs de la phase de groupes après Cristiano Ronaldo en 2017-2018. Incroyable !

PSG

Mbappé, un record de précocité

Kylian Mbappé (22 ans, 6 matchs et 4 buts en LdC cette saison) bat tous les temps de passage en Ligue des Champions. Double buteur face au FC Bruges (4-1), ce mardi, l'attaquant du Paris Saint-Germain compile désormais 31 réalisations en 51 sorties dans la compétition. A 22 ans et 352 jours, il est devenu le plus jeune joueur à atteindre la barre des 30 buts dans l'épreuve, effaçant ainsi le record de Lionel Messi, qui avait marqué autant à 23 ans et 131 jours. Une sacrée performance.

CHELSEA

Kanté manque beaucoup à Tuchel

Actuellement blessé, le milieu de terrain de Chelsea N'Golo Kanté (30 ans, 8 matchs et 2 buts en Premier League cette saison) connaît un début de saison compliqué en raison de plusieurs blessures. En conférence de presse ce mardi, l'entraîneur des Blues Thomas Tuchel a évoqué l'absence de l'international français. "Kanté a besoin de temps. Nous n'avons pas le sentiment que c'est à cause de son âge qu'il met plus de temps. Il est en général quelqu'un de prudent. Il prend soin de son corps. Il ne veut pas prendre de risque. Et je suis d'accord, c'est un surhomme. C'est celui qui fait la différence et que le monde entier veut pour son milieu de terrain. Il nous manque depuis longtemps", a confié le technicien allemand.

ATLETICO

La fierté de Griezmann

Avec un but et une passe décisive, l'attaquant Antoine Griezmann (30 ans, 5 matchs et 4 buts en LdC cette saison) a été le grand artisan de la qualification de l'Atletico Madrid, vainqueur sur la pelouse du FC Porto (3-1) ce mardi, pour les 8^{es} de finale de la Ligue des

Champions. Malgré un match compliqué et un parcours difficile jusqu'à maintenant, l'international français a savouré cette qualification. "Nous nous étions préparés pour ce match. Le résumé de cette phase de groupes et de ce match : c'est l'Atleti ! Je suis très fier de cette équipe. Nous avons tout donné jusqu'à la fin. Je suis fier d'être de retour, je profite vraiment et j'espère que nous aurons une bonne campagne européenne. Nous sommes un groupe et nous avons besoin de tout le monde pour aller aussi loin que nous l'espérons. Nous ne cessons jamais d'y croire. Il y aura des bons et des mauvais moments, mais dans les mauvais moments, nous avons besoin de nos fans et ils sont toujours là", a apprécié Griezmann pour Movistar+. En forme ces dernières semaines, le Tricolore risque de revenir dans les petits papiers des supporters madrilènes avec cette nouvelle copie de qualité.

BALLON D'OR

Lewandowski répond à Messi

Lorsqu'il a remporté son 7^e Ballon d'Or la semaine dernière, Lionel Messi a eu la classe d'adresser quelques mots de réconfort à son dauphin malheureux, Robert Lewandowski (33 ans, 21 matchs et 27 buts toutes compétitions cette saison), durant son discours. L'attaquant du Bayern Munich a réagi à ces propos sans langue de bois. "Je voudrais que Messi soit sincère, que ce ne soient pas des mots creux", a lancé le Polonais dans l'émission Kanale Sportowym. Interrogé ensuite sur l'idée évoquée par la Pulga et France Football de récompenser le natif de Varsovie à titre rétroactif pour son année 2020, lorsque le Ballon d'Or n'avait pas été attribué pour cause de Covid-19, le buteur s'est dit clairement "pas très enthousiaste". Une position compréhensible étant donné que le Bavarois aura besoin de temps pour digérer sa deuxième place de l'édition 2021.

BAYERN

Coman n'écarte pas un départ

Sous contrat jusqu'en juin 2023, Kingsley Coman (25 ans, 14 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) possède un avenir incertain au Bayern Munich. L'ailier français ne parvient pas à s'entendre avec sa direction autour d'une prolongation et n'a pas écarté un départ l'été prochain ce mardi en conférence de presse. "Evidemment qu'il y a eu des discussions, le club va continuer à discuter avec mon conseiller et nous aurons peut-être bientôt des nouvelles. Pour l'instant, je veux juste finir la saison et donner le meilleur de moi-même. Après on verra, mais ce n'est pas pour tout de suite", a déclaré l'international tricolore. Du côté du Bayern, la direction croit de moins en moins à une prolongation et ouvrira la porte à un transfert en fin de saison si la situation évolue pas positivement au cours des prochains mois.

LIGUE DES CHAMPIONS

Résultats

PSG - Club Brugge 3-1
RB Leipzig - Manchester City 2-1
AC Milan - Liverpool 1-2
Ajax - Sporting 4-1
Dortmund - Besiktas 5-0
FC Porto - Atl. Madrid 1-3
Real Madrid - Inter 2-0
Shakhtar - S. Tiraspol 1-1
Mercredi
17h45 Juventus - Malmo
Zenit - Chelsea
20h Atalanta - Villarreal
Bayern Munich - Barcelone
Benfica - Dyn. Kiev
Manchester United - Young Boys
Red Bull Salzbourg - FC Séville
Wolfsburg - Lille

DÉCÈS DE LAMINE DIENG

A Dieu le technicien

Lamine Dieng, ancien sélectionneur national de football du Sénégal, champion du Sénégal avec l'US Gorée et le Jaraaf de Dakar, a tiré sa révérence, la nuit du lundi au mardi, dans sa 70e année.



LOUIS GEORGES DIATTA

Le sport sénégalais est encore affecté par la disparition d'un de ses illustres fils. A moins d'une semaine du décès de l'ancien président l'IAAF Lamine Diack, c'est l'entraîneur de football Lamine Dieng qui tire sa révérence. Le technicien sénégalais a rendu l'âme, des suites d'une courte maladie, dans la nuit du lundi au mardi, à l'âge de 70 ans.

En fin technicien, Lamine Dieng, qui a marqué l'histoire de plusieurs clubs sénégalais, jouissait d'une "bonne réputation", selon le journaliste formateur Mamadou Koumé. Il était également estimé par ses pairs, au Sénégal et en Afrique. "En 1989, raconte Cheikh Tidiane Fall, ancien rédacteur en chef au "Soleil", lors d'un reportage à Yaoundé sur le football camerounais, la première question que m'a posée Jules Nyonga, un des coaches locaux les plus réputés

et plusieurs fois entraîneur des Lions Indomptables : 'Comment va Lamine Dieng ? Quel technicien de valeur ! Et de me parler de la forte impression laissée par Lamine lors d'une formation d'entraîneurs en Allemagne'.

Selon lui, Lamine était également "un bon client" pour la presse. "Les interviews avec lui étaient toujours relevées, enrichissantes, bien argumentées. Des morceaux de haute facture. Pas de langue de bois et des généralités vaseuses".

En tant que jeune entraîneur dans les années 1980, il débarque à l'US Gorée en 1984. Il permet au club insulaire de remporter son troisième titre de champion du Sénégal, après ceux de 1978 et 1981. Les Goréens terminent à la tête du classement à la fin de la saison, avec trois points d'avance sur le Casa Sport et six sur le SEIB Diourbel (actuel Sonacos de Diourbel), champion sortant. "Mais surtout, il conduit la saison suivante

(1985) le club insulaire en demi-finales de la Coupe d'Afrique des clubs champions (actuelle Ligue africaine des champions de la Caf) après une double confrontation avec l'AS Birima de la RD Congo (0-2 et 1-0)", rappelle M. Koumé.

Grâce à son passage réussi à l'US Gorée, il est engagé par l'AS Douanes, en 1988. Il parvient à sortir les Gabelous de l'ombre avec l'accès dans l'élite. Son travail sur le banc de l'AS Douanes a balisé le chemin vers le succès avec le premier titre de champion des Douaniers en 1993, sous la houlette de Mama Sow.

Formé à bonne école

Dans les années 2000, Lamine Dieng s'est ensuite expatrié pour monnayer sa science du football à l'étranger. Il dépose ses valises au Maroc où il rejoint le Maghreb de Fès, en 2008-2009. Mais son aven-

ture marocaine ne dure qu'une saison. De retour au pays, il s'engage avec le Jaraaf de Dakar. Il permet au club de la Médina de remporter son 11e titre de champion du Sénégal, à l'issue de la saison 2009-2010, le premier de l'ère du football professionnel sénégalais. Il retourne à l'AS Douanes, en 2012-2013, mais ne fera pas plus d'une saison. Les dirigeants du club douanier mettent fin à leur collaboration avec lui, pour cause de mauvais résultats ayant causé la relégation en Ligue 2 des Gabelous. Il prendra ensuite les rênes du club de Niary Tally - Grand Dakar - Biscuiterie (NGB). Avec lui, les Galactiques manquent de peu leur premier sacre national, en 2014-2015. A la dernière journée du championnat, Niary Tally était à égalité de points (43) avec l'AS Douanes. Les Gabelous sont sacrés champions du Sénégal sur la base du goal-average particulier.

Passionné de sport dès l'enfance, Lamine Dieng a joué au football à la Linguère de Saint-Louis. Il poursuit ses études supérieures à l'Institut national supérieur de l'éducation populaire et du sport (Inseps) de Dakar où il sort comme professeur d'éducation physique. Il obtient une bourse d'études étrangère qui lui permet de rejoindre l'université des Sports de Reims en France. Il va ensuite intégrer la prestigieuse école allemande, à Hambourg, où il décroche le diplôme d'entraîneur de troisième degré de la Bundesliga. D'ailleurs, sa philosophie de jeu, rappelle Mamadou Koumé, était inspirée du football allemand.

Une "expérience inachevée" en sélection nationale

Ayant fait ses preuves dans le football local, Lamine s'est vu confier la sélection nationale. Les dirigeants du football sénégalais ont fait appel à lui dans les moments troubles de la Tanière. Pendant qu'il avait en charge la sélection nationale des espoirs entre 1988 et 1992, c'est Lamine Dieng qui a pris les choses en main, au sortir de la désillusion de la Can-1992, tenue à domicile. C'est d'ailleurs avec ce groupe de jeunes joueurs, parmi lesquels, se rappelle Koumé, Victor Diagne, Aly Male ou Moussa Traoré, que le défunt comp-

tait bâtir la nouvelle équipe. "Mais la reconstruction s'avère compliquée, car le nouveau coach commence sa mission dans un contexte où les moyens sont rares, en dépit d'un plan de sauvetage du football mis en place par les pouvoirs publics, au lendemain de la débâcle de 1992".

Lamine Dieng va retrouver le banc des Lions une seconde fois, en 1996. "Le retour en sélection n'est pas un succès pour Lamine. Depuis 1986, le baromètre de la réussite chez les Lions pour un sélectionneur est resté le même : la qualification en phase finale de la Can. C'est une 'expérience inachevée' pour lui, d'autant plus que les difficultés notées lors de son premier passage en équipe nationale étaient récurrentes". Pour Koumé, le natif de Saint-Louis, "avec sa doctrine de jeu inspirée du football allemand", aurait pu offrir au public sénégalais "un spectacle à la dimension de la qualité de ses joueurs". Malheureusement, dit-il, "le regret finalement nourri par Lamine Dieng, est de ne pas pu montrer toutes ses capacités en raison des limites rencontrées, alors que pour lui, le football sénégalais a un important potentiel".

Repose en paix ! ■

MATAR BA (MINISTRE DES SPORTS)

Lamine Dieng, "un homme de service et de devoir"

"Avec la disparition de Lamine Dieng, le sport sénégalais et le football perdent un technicien de haut niveau doublé d'un intellectuel chevronné, un homme de service et de devoir. La place qu'il avait prise au sein de la grande famille des entraîneurs se mesure à l'émotion, aux regrets unanimes et aux témoignages de douleur, de sympathie et d'affection de l'ensemble de ses collègues. Mes condoléances attristées à sa famille et à ses amis, à la communauté du football sénégalais et africain. Repose en paix, Lamine, et que la terre te soit légère." ■

BRÈVES...

MACKY SALL SUR LES INCIDENTS À RUFISQUE

"La violence dans les stades doit immédiatement cesser"

Le président de la République a enjoint, mardi, de mettre fin à la violence dans les stades qui a atteint son paroxysme lundi avec le décès d'une personne et un nombre important de blessés au stade Ngalandou Diouf de Rufisque. "La spirale de la violence dans nos stades doit immédiatement cesser", a dit Macky Sall sur son compte twitter. "L'agression physique des personnes et la destruction de biens publics sont intolérables et inacceptables", a ajouté le chef de l'Etat qui en appelle à la responsabilité de tous. "L'Etat, a-t-il promis, saura avec fermeté prendre les siennes." Un jeune âgé de 20 ans est décédé lundi, à



Rufisque (ouest), dans des échauffourées survenues lors de la demi-finale entre l'ASC Chelsea de Thiawène et Guiff de Ndeunkoua, dans le cadre des navétanes.

PSG

Une bonne victoire pour Diallo

Sans forcer, le Paris Saint-Germain a pris le dessus sur le FC Bruges (4-1), ce mardi, lors de la dernière journée de la phase de groupe de la Ligue des Champions. Un résultat satisfaisant pour le défenseur polyvalent du PSG Abdou Diallo (25 ans, 2 matchs en LdC cette saison). "On était bien organisés, bien en bloc. Quand il y a du mouvement dans un bloc plus compact, on trouve des solutions plus facilement. Cela nous a permis de trouver les solutions plus facilement et de nous créer des occasions. Je ne sais pas si cela va donner une dynamique mais c'est bon à prendre.

C'est bon de gagner largement, de gagner avec la maîtrise. On peut construire sereinement avec cette victoire, c'est plus simple comme cela", a analysé l'international sénégalais en zone mixte.

CAN 2021

La Caf répond à la rumeur Qatar

A 32 jours du coup d'envoi de la Can 2021 (9 janvier-6 février 2022), le Cameroun, pays-hôte, n'est pas parvenu à chasser tous les doutes. Après plusieurs reports, l'inauguration du stade d'Olembe, qui doit accueillir notamment le match d'ouverture et qui était prévue pour le 3 décembre, a de nouveau été ajournée en fin de semaine dernière. Dans la foulée, l'Egyptien Abdel Moneim Hussein, ancien membre de la Confédération africaine de football (Caf), a déclaré le week-end dernier à la chaîne Al-Hayah TV que l'instance

panafricaine, face à l'urgence de la situation, commencerait à envisager de délocaliser la compétition au Qatar ! Alors que cette rumeur prend de plus en plus d'ampleur, la Caf est sortie du silence pour apporter un démenti formel.

"Nous ne pouvons pas passer notre temps à répondre aux rumeurs", a clarifié le directeur de la communication de la Caf, Alexandre Siewe, ce mardi auprès de la BBC. "Nous n'avons reçu aucun message ou information de nos dirigeants concernant un changement de dates ou de pays. Nous n'avons pas discuté de cela lors de toutes nos dernières réunions." Mieux, le dirigeant assure que des membres de la Caf sont déjà à pied d'œuvre sur place au Cameroun. "Nous sommes sur place. Nous travaillons. Une délégation officielle de la Caf a été détachée et le secrétaire général Veron Mosengo-Omba nous rejoindra dans deux jours", a ajouté le Camerounais. Voilà qui devrait mettre un terme définitif aux rumeurs.